

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR | EAU D'AZUR

FOCUS

« Sécheresse » p. 46-47

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

#LePublicAuServiceDeVotreEau

 **MÉTROPOLE**
NICE CÔTE D'AZUR
eau et assainissement



Christian ESTROSI

Maire de Nice

Président de la Métropole

Président délégué de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

“ Dans le contexte mondial actuel, nous devons faire face à de nouveaux défis, en portant haut les valeurs de la Métropole Nice Côte d'Azur pour l'avènement d'une société plus juste, plus humaine, plus sûre et plus responsable.

Nous pouvons être fiers du travail accompli jusque-là, pour notre territoire, au service de nos concitoyens.

Nous avons tenu tous les engagements qui ont transformé Nice et notre Métropole Nice Côte d'Azur. Notre territoire est toujours plus beau, plus attractif, ainsi que l'a reconnu l'UNESCO.

Nous sommes déterminés face aux défis climatiques. La végétalisation de nos espaces urbains ne cesse de s'étendre, nous plantons plus d'arbres, nous offrons plus d'espace à l'air, à l'eau et à la beauté de notre nature. Nos transports en commun sont plus propres. Nous répondons aux attentes et aux besoins de nos habitants sans négliger la sécurité et la santé pour tous.

Cette stratégie, globale et cohérente, c'est celle que nous mettons en œuvre tous les jours, dans l'exercice de nos fonctions afin d'offrir à nos administrés un service public de qualité.

Les années précédentes ont démontré non seulement la résilience de notre territoire mais aussi la mobilisation et la réactivité de l'ensemble des agents de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Parmi les services impliqués au quotidien auprès de ses 550 000 habitants, Eau d'Azur, créée en juin 2013, assure l'approvisionnement en eau potable de l'ensemble des 51 communes du territoire, du littoral aux sommets du Mercantour, et fournit également de l'eau

traitée à quelques communes de l'est du département ainsi qu'à la Principauté de Monaco.

Les périodes de forte chaleur que nous traversons régulièrement nous rappellent, chaque jour, l'importance de l'eau, trésor inestimable.

Elles rappellent également les enjeux climatiques, énergétiques et de sûreté qui ont déterminé mon choix : transférer la gestion de l'assainissement à Eau d'Azur afin de mutualiser les pratiques autour de la gestion du cycle de l'eau et de relever les défis environnementaux de demain.

Dans ce rapport d'activité de l'exercice 2022, vous retrouverez ainsi toutes les opérations déterminantes effectuées par Eau Azur, notamment dans le cadre de la reprise du Canal de la Rive Droite du Var, la gestion de nos forages mis à mal par la sécheresse, la poursuite de la reconstruction de nos vallées après le passage de la tempête Alex et la procédure d'attribution du marché global de performance, pour la conception, la réalisation et l'exploitation-maintenance du futur complexe Haliotis 2.

Une année également marquée par la continuité d'un programme d'investissement d'envergure, destiné à sécuriser l'eau potable pour les 30 prochaines années.

Je vous souhaite bonne lecture de ce rapport qui synthétise les actions menées durant ces douze mois, toujours orientées vers un objectif d'efficacité et de qualité du service rendu aux habitants de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Et qui démontre une nouvelle fois que l'eau est la source de bien des solutions...”

SOMMAIRE

Eau d'Azur, une régie publique reconnue 6

Le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur	8
Les chiffres clés 2022	9
Un service métropolitain de l'eau et de l'assainissement	10
Des investissements d'envergure	10
La composition du conseil d'administration	11
2022 : une année charnière	12
Des nouvelles missions	12
Nouvelle organisation au sein des directions	13
Une nouvelle identité	13
Zoom sur la Défense Extérieure Contre l'Incendie	14
Zoom sur l'Observatoire du Développement Durable	18

La clientèle : un service de proximité proche de l'utilisateur 22

L'utilisateur au coeur du service	24
Des évolutions dans les accueils clientèle	25
Lancement de la segmentation clientèle	26
Renouvellement des compteurs	28
La relève des compteurs	28
La facturation	29
Création d'une « boucle » pour les appels téléphoniques	29

La gestion des réseaux au quotidien 30

Une qualité de l'eau maîtrisée	32
Les faits marquants 2022 : Eau Potable	34
Les subventions de l'État : une aide précieuse France Relance / Agence de l'Eau	38
Les subventions de l'État : une aide précieuse FSUE	40
Un métier, une expertise : Eric NAVELLO, gestionnaire patrimoine ouvrage	44

Sécheresse 2022 : une année à son plus bas niveau 46

Qu'est-ce-que la sécheresse ?	48
Le bilan pluviométrie 2022	49
Les arrêtés préfectoraux 2022	49
Le lac du Broc : un marqueur fort	50
Le niveau de la nappe du Var	50
Les actions mises en oeuvre par Eau d'Azur	52
Témoignages	57

Innover pour performer 58

VIGISEC : un outil de suivi en temps réel de la ressource	60
Création d'un nouveau service : « Transition Écologique et Innovation »	61
« Horizon Zéro Plastique » à la Métropole de Nice Côte d'Azur	62
Des fontaines au coeur des quartiers	62
De nouveaux secteurs d'analyses voient le jour à l'ODD	63
Un partenariat d'envergure avec le CHU de Nice	63
La mise en place du PGSSE sur Nice	64
AquaVar : une expertise pour la protection contre les inondations	65

Miser sur l'humain : un enjeu pour Eau d'Azur 66

Les collaborateurs développent leurs compétences grâce à des dispositifs internes	68
Nouvelle définition d'orientations stratégiques pour les 3 prochaines années 2023-2025	69
Un parcours d'intégration pour les nouveaux collaborateurs	69
La digitalisation du processus de recrutement - solution pour faire face aux difficultés de recrutement ?	70
Eau d'Avenir : une démarche participative	71
La démarche addiction : préservation de la santé et de la sécurité au travail	72
Les journées de prévention routière : promouvoir la sécurité routière au travail	73

Communiquer et sensibiliser pour impliquer 74

L'école et l'environnement	76
Une communication de proximité	78
Communiquer, c'est aussi faire de belles découvertes et les partager	78
Communiquer sur les journées mondiales	79

L'assainissement : une nouvelle mission 80

Zoom sur la gestion de l'assainissement	82
L'unité « suivi et conformité des rejets »	84
Les faits marquants 2022 : assainissement	86
Le service modélisation des eaux usées	88
Halotris : une année consacrée à la consultation des offres	90

Les indicateurs réglementaires 92

Les indicateurs de performance	94
--------------------------------------	----

Lexique 96



Eau d'Azur, une régie publique reconnue

Le projet de solidarité des territoires (entre mer et montagnes) autour des enjeux de l'eau sur tout un bassin hydrographique, combiné au modèle public de gestion et de gouvernance font d'Eau d'Azur une référence nationale reconnue dans la profession.

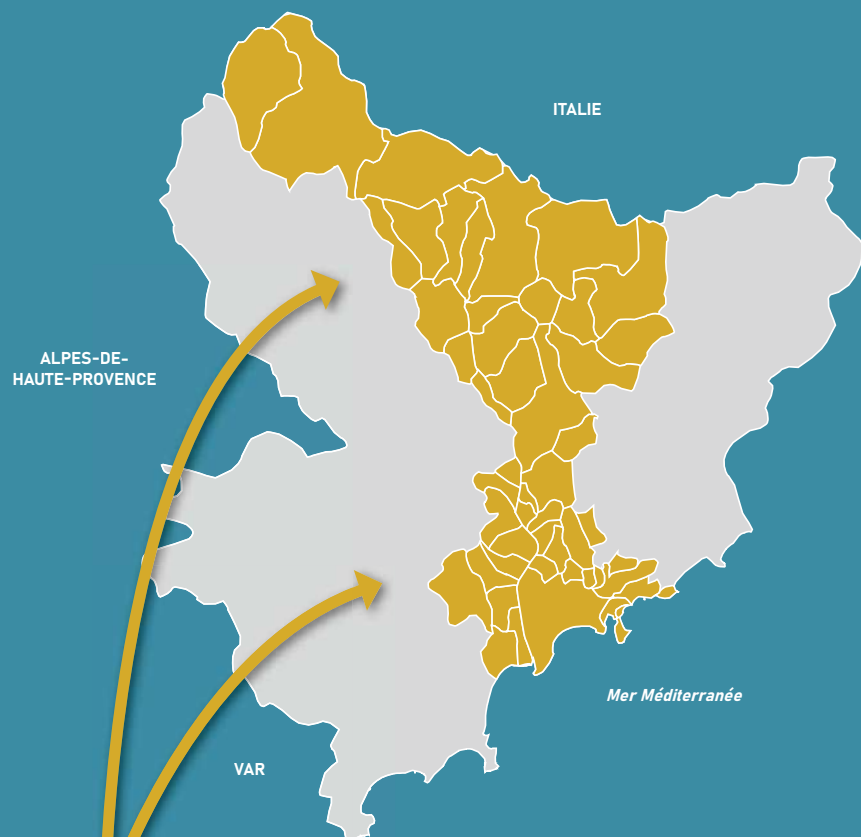
PRÉSENTATION

Le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur	8
Les chiffres clés 2022	9
Un service métropolitain de l'eau et de l'assainissement	10
Des investissements d'envergure	10
La composition du conseil d'administration	11
2022 : une année charnière	12
Des nouvelles missions	12
Une nouvelle organisation au sein des directions	13
Une nouvelle identité	13

NOUVELLES MISSIONS

Zoom sur la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)	14
Zoom sur l'Observatoire du Développement Durable (ODD)	18

Le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur



Nos 51 communes

Aspremont, Bairols, Beaulieu-sur-Mer, Belvédère, Bonson, Cagnes-sur-Mer, Cap d'Ail, Carros, Castagniers, Château-neuf-Villevieille, Clans, Colomars, Drap, Duranus, Èze, Falicon, Gattières, Gillette, Ilonse, Isola, La Bollène-Vésubie, La Gaude, La Roquette-sur-Var, La Tour-sur-Tinée, La Trinité, Lantosque, Le Broc, Levens, Marie, Nice, Rimplas, Roquebillière, Roubion, Roure, Saint-Martin-du-Var, Saint-André-de-la-Roche, Saint-Blaise, Saint-Dalmas-le-Selvage, Saint-Etienne-de-Tinée, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Saint-Jeannet, Saint-Laurent-du-Var, Saint-Martin-Vésubie, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Tournefort, Tourrette-Levens, Utelle, Valdeblore, Venanson, Vence, Villefranche-sur-Mer.

 Territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur au sein des Alpes-Maritimes

Les chiffres clés 2022



Eau d'Azur, service métropolitain de l'eau et de l'assainissement

L'échéance du contrat de délégation de service public de l'eau à Nice a donné l'occasion à la Métropole Nice Côte d'Azur de repenser la gestion du service sur son territoire.

Construite sur un même bassin de vie de la montagne au littoral, la Métropole l'est aussi sur le bassin versant hydrographique de la basse vallée du Var et de ses affluents. Il s'agit d'un territoire contrasté, tant par le relief que par les moyens des communes, et l'accès aux ressources en eau.

Dans ce territoire, les enjeux prévisibles du réchauffement climatique appellent à une meilleure répartition des ressources et des économies d'eau, ainsi que d'importants investissements pour y parvenir. La solidarité territoriale, la mutualisation des moyens et l'harmonisation des services publics sont par ailleurs au cœur du projet métropolitain.

C'est dans ce contexte qu'a été décidée en juin 2013, à l'unanimité des conseillers métropolitains, la création de l'Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) dénommé Eau d'Azur. Par ses statuts, la régie exerce dans son périmètre la gestion du service public de l'eau potable.

Destinée dans un premier temps au service des communes littorales à l'est de Nice (septembre 2014), la régie a vu son périmètre étendu aux communes en régie du Haut et du Moyen Pays (janvier 2015), à Nice (février 2015) puis aux communes du Moyen Pays en rive gauche (novembre 2017). La régie exerce alors ses activités sur 42 communes métropolitaines, à sa-

voir toutes les communes en rive gauche du Var ainsi que La Gaude, Saint-Jeannet et une partie de Gattières en rive droite.

Le 1^{er} janvier 2020, Eau d'Azur étend son périmètre sur les communes de Saint-Laurent-du-Var, Cagnes-sur-Mer, Vence, Carros, Le Broc, Bonson, Gilette et une partie de Gattières, à l'échéance de deux délégations de service public. Les nouvelles communes desservies représentent une population complémentaire de 120 000 habitants.

La tempête Alex, en octobre 2020, a mis en évidence les capacités d'Eau d'Azur à pouvoir gérer des crises, même les plus importantes.

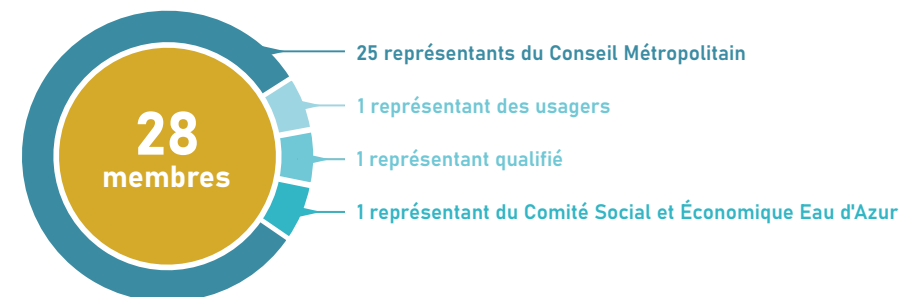
Des investissements d'envergure

Des investissements majeurs sont engagés, chaque année, dans les domaines de la sécurisation de l'alimentation en eau, de la qualité de l'eau, de la mise en conformité des installations et des réseaux, du renouvellement du patrimoine...



La composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Eau d'Azur est présidé par Monsieur Hervé PAUL, maire de Saint-Martin-du-Var, Vice-Président de la Métropole Nice Côte d'Azur et Président d'Eau d'Azur. Le conseil d'administration est composé de 25 membres issus du Conseil Métropolitain Nice Côte d'Azur. (Délibération 0.1 du bureau métropolitain du 23 juillet 2020).



Membres du Conseil d'Administration, issus du Conseil Métropolitain

Xavier BECK, Maire de Cap d'Ail, Vice-Président de NCA et Deuxième Vice-Président d'Eau d'Azur
 Yannick BERNARD, Maire de Carros et Conseiller Métropolitain
 Bruno BETTATI, Maire de La Gaude et Vice-Président de NCA
 Paul BURRO, Maire de Belvédère et Conseiller Métropolitain
 Julie CHARLES, Maire de Saint-Jeannet et Conseillère Métropolitaine
 Richard CHEMLA, Adjoint au Maire de Nice, Vice-Président de NCA et Premier Vice-Président d'Eau d'Azur
 Stéphane CHERKI, Maire d'Èze et Conseiller Métropolitain
 Valérie DELPECH, Conseillère Municipale de Nice et Conseillère Métropolitaine
 Patricia DEMAS, Conseillère Municipale de Gilette, Conseillère Métropolitaine NCA et Sénatrice des Alpes-Maritimes
 Jean-François DIETERICH, Maire de Saint-Jean-Cap-Ferrat et Conseiller Métropolitain
 Dominique ESTROSI-SASSONE, Conseillère Municipale de Nice, Conseillère Métropolitaine et Sénatrice des Alpes-Maritimes
 Hélène GRANOUILLE, Conseillère Municipale de Nice et Conseillère Métropolitaine
 Corinne GUIDON, Adjointe au Maire de Cagnes-sur-Mer et Conseillère Métropolitaine
 Danielle HEBERT, Adjointe au Maire de Saint-Laurent-du-Var et Conseillère Métropolitaine
 Gérard MANFREDI, Maire de Roquebillière et Conseiller Métropolitain
 Roger MARIA, Maire de Clans et Conseiller Métropolitain
 Jean-Claude MARTIN, Maire de Bonson et Conseiller Métropolitain
 Martine MARTINON, Conseillère Municipale de Nice et Conseillère Métropolitaine
 Hervé PAUL, Maire de Saint-Martin-du-Var, Vice-Président de NCA et Président d'Eau d'Azur
 Philippe PRADAL, Conseiller Municipal de Nice, Conseiller Métropolitain et Député des Alpes-Maritimes
 Roger ROUX, Maire de Beaulieu-sur-Mer et Conseiller Métropolitain
 Gérard STEPEL, Maire de Marie et Conseiller Métropolitain
 Jean THAON, Maire de Lantosque et Conseiller Métropolitain
 Christophe TROJANI, Maire de Villefranche-sur-Mer et Conseiller Métropolitain
 Antoine VERAN, Maire de Levens et Vice-Président de NCA

Membre du Conseil d'Administration, représentant des usagers

Manuel DIETRICH, Directeur exécutif de l'association DEPTH'S-GUARDS

Membre du Conseil d'Administration, personnalité qualifiée

Emmanuel TRIC, Premier Vice-Président de l'Université Côte d'Azur, Directeur par intérim de l'IMREDD

Membre du Conseil d'Administration, représentant du personnel

Jean-François CRISTINI, Représentant du Comité Social et Économique Eau d'Azur

2022 : une année charnière

Le 1^{er} janvier 2022, deux nouvelles communes, Châteauneuf-Villevieille et Drap rejoignent le territoire. À cette même date, le Canal de la Rive Droite du Var intègre Eau d'Azur.

Eau d'Azur alimente désormais les 51 communes de la Métropole Nice Côte d'Azur, soit environ 550 000 habitants, du littoral aux sommets du Mercantour et fournit de l'eau traitée à quelques communes de l'est du département ainsi qu'à la Principauté de Monaco.

La préservation de la ressource en eau est l'une des préoccupations principales d'Eau d'Azur et de la Métropole Nice Côte d'Azur partagée avec l'ensemble des communes. Afin de maintenir cette richesse naturelle et de protéger son patrimoine exceptionnel, la Métropole a élaboré une politique ambitieuse dans ce domaine, basée sur une gestion exemplaire du « petit cycle de l'eau ».

Eau d'Azur se voit confier par la Métropole la totalité de la gestion du cycle de l'eau et de l'assainissement des eaux usées.



Des nouvelles missions

La reprise de l'assainissement

Face aux enjeux climatiques, sanitaires, énergétiques et afin d'élargir cette synergie efficiente des savoir-faire et des compétences, Eau d'Azur gère désormais la totalité de la gestion du cycle de l'eau, avec l'intégration de la direction et de la gestion de l'assainissement. Ce sont près d'une centaine d'agents qui ont rejoint les équipes.

La reprise du Canal de la Rive Droite du Var (CRDV)

Le canal est présent sur les communes de Cagnes-sur-Mer, Gattières, La Gaude, Saint-Jeannet et Saint-Laurent-du-Var et représente environ 3 800 abonnés. Après négociations avec l'État, le SCRVDV et l'Agence de l'Eau, il a toutefois été convenu d'intégrer en l'état le réseau du canal, au regard des enjeux stratégiques qu'il porte en termes de droit de captage à l'échelle de la Métropole.

La gestion de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

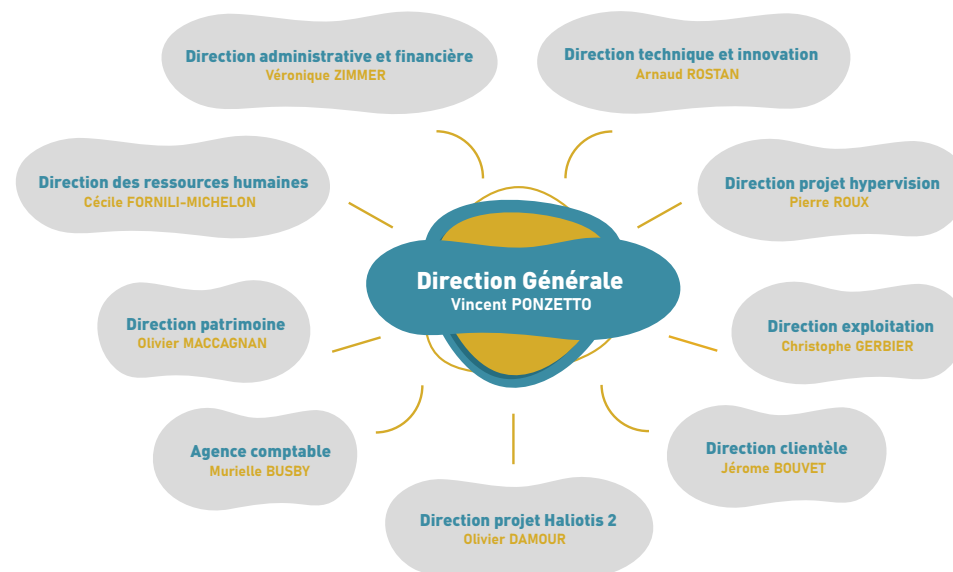
Pour plus d'infos, rendez-vous à la rubrique « [zoom sur la nouvelle mission de la DECI](#) » pages 14-17

La prise en charge de l'Observatoire du Développement Durable (ODD)

Pour plus d'infos, rendez-vous à la rubrique « [zoom sur la nouvelle mission de l'ODD](#) » pages 18-21

Une nouvelle organisation au sein des directions

Une modification de l'organisation a été mise en place en 2022 suite à la reprise de la gestion de l'assainissement.



Une nouvelle identité

Eau d'Azur, service métropolitain de l'eau et de l'assainissement, est au service des usagers, avec l'ensemble du personnel qui œuvre chaque jour pour faire d'Eau d'Azur une entreprise performante et de proximité.

Qui dit nouvelles missions, dit nouvelle identité ! Les étapes charnières du développement d'Eau d'Azur ont amené à repenser son identité graphique afin de valoriser son dynamisme et mettre en avant son évolution et son appartenance à la Métropole. Ce nouveau logo au travers d'une goutte d'eau veut symboliser le petit cycle de l'eau dans un format moderne et épuré, tournée vers l'avenir.

Le haut de cette goutte représente la montagne tandis que la partie basse veut visualiser la mer et l'horizon, l'ensemble évoquant le territoire contrasté de notre Métropole. Le service intégré de l'eau et de l'assainissement est représenté par un dégradé de couleurs bleu azur et bleu marine.



Eau d'Azur reste le nom officiel de la régie ainsi que la marque.



sur la nouvelle mission de la **Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)**

La D.E.C.I est l'ensemble des moyens hydrauliques d'extinction mobilisables susceptibles d'être employés par les sapeurs-pompiers pour alimenter en eau leurs engins, dans le cadre de la lutte contre les incendies afin d'en limiter la propagation et d'en assurer l'extinction.

La D.E.C.I participe à l'élaboration du droit des sols en apportant les garanties nécessaires à la protection des biens et des personnes. À partir du 1^{er} janvier 2022 la Métropole, qui a gardé la mission D.E.C.I, a transféré la gestion opérationnelle de la DECI à Eau d'Azur.

Les missions principales confiées à d'Eau d'Azur sont :

La gestion des hydrants publics

La gestion des 6 700 hydrants publics répartis sur l'ensemble des 51 communes métropolitaines. Le service D.E.C.I intervient pour : vérifier le fonctionnement de l'ensemble des hydrants une fois par an (avec mesures débit / pression une année sur deux), répartir et remplacer les hydrants.

La gestion administrative des hydrants privés

Dans le cadre du nouveau règlement de la D.E.C.I, il est de la responsabilité de la Métropole d'assurer un suivi administratif de l'ensemble des hydrants privés. Un important travail d'identification des hydrants privés a été fait depuis le début 2020 avec la création de plus de 900 fiches hydrants privés. Il faudra ensuite identifier un ensemble d'hydrants privés inconnus dans la base S.D.I.S mais existant sur le terrain (travail avec les communes, les centres de secours et les syndicats).

La pose de nouveaux hydrants

La pose de nouveaux hydrants permet d'améliorer la couverture incendie. Elle se fait systématiquement en concertation avec les communes et le S.D.I.S. En moyenne, 50 nouveaux poteaux d'incendie sont posés par an.

La gestion administrative des citernes de la Défense des Forêts Contre l'Incendie (D.F.C.I)

Au-delà des missions de la D.E.C.I, le service gère également la réalisation des servitudes D.F.C.I.

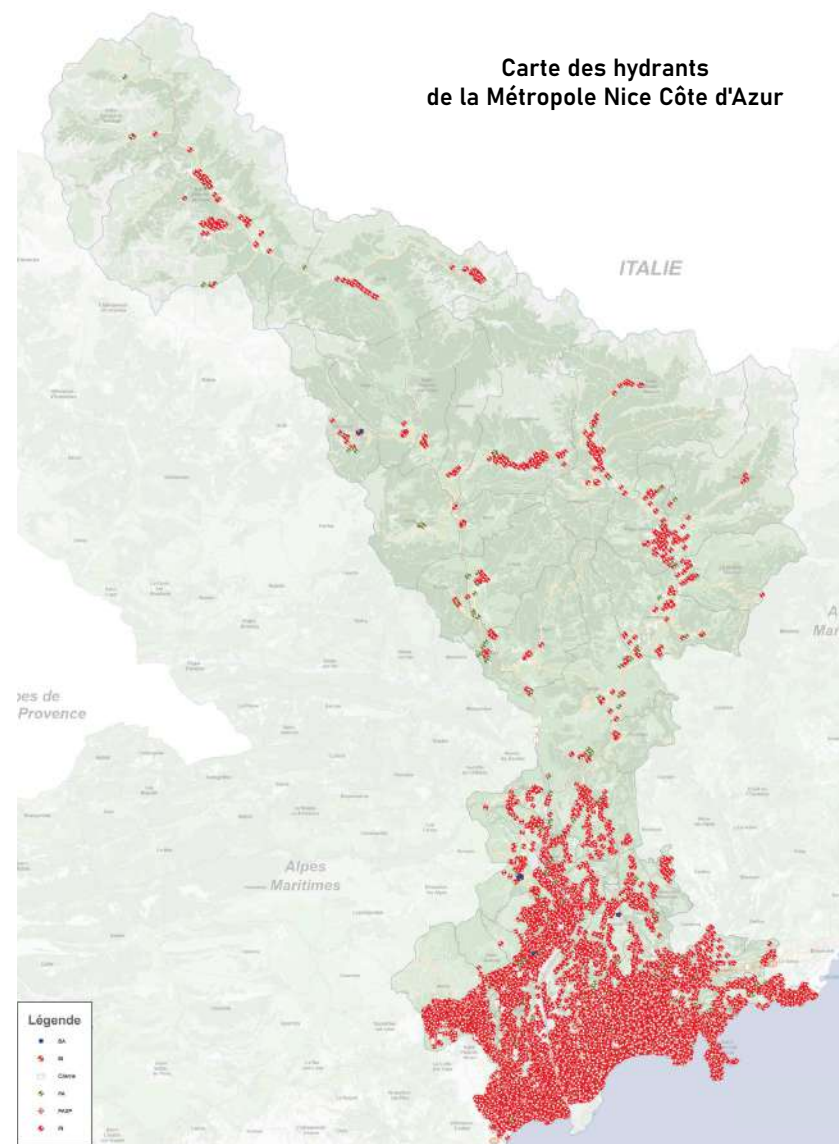
Les Plans de Prévention des Risques d'Incendies Forêts (P.P.R.I.F)

Dans le cadre des P.P.R.I.F, le service assure les poses d'hydrants et les renforcements du réseau d'eau potable destinés à mettre en conformité des hydrants existants ou à poser de nouveaux hydrants conformes. Actuellement, il existe 14 P.P.R.I.F sur le territoire métropolitain pour les communes suivantes : Aspremont, Cagnes-sur-Mer, Carros, Gattières, La Gaude, Saint-Laurent-du-Var, Saint-Jeannet, Castagniers, Colomars, Saint-Blaise, La Roquette-sur-Var, Saint-Martin-du-Var, Vence et Nice. Ces P.P.R.I.F prévoient la pose ou la mise en conformité de 407 points d'eau incendie. La Métropole définit le programme annuel des travaux dont elle confie la réalisation à Eau d'Azur.

CHIFFRES CLÉS

- 6 700 hydrants publics répartis sur les 51 communes de la Métropole Nice Côte d'Azur
- Pose en moyenne de 50 nouveaux hydrants et remplacement de 110 hydrants, soit un budget de 400 000€/an
- Investissement de 2 à 3 millions d'euros par an pour les Plans de Prévention des Risques d'Incendies Forêts
- Gestion administrative des 1 000 hydrants privés recensés sur le territoire métropolitain

**Carte des hydrants
de la Métropole Nice Côte d'Azur**





Équipes de la DECI et Maintenance Hydrants et BA

UN PEU D'HISTOIRE

Avant 2009, les communes s'occupaient de leur propre défense incendie. À partir de 2009, la gestion des hydrants publics a été transférée à la Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur puisque cela est devenu une obligation réglementaire.

À la création de la Métropole Nice Côte d'Azur en 2012, la Police Spéciale de la D.E.C.I a été transférée automatiquement des communes vers le Président de la Métropole. Depuis le 1^{er} janvier 2022, la Métropole a confié, à Eau d'Azur, la tâche de s'assurer du bon fonctionnement des hydrants privés.

Pour les hydrants publics, les équipes Eau d'Azur effectuent les contrôles avec des tests de pression et de débit pour vérifier leur fonctionnement. Pour les hydrants privés, il est demandé aux syndicats ou gestionnaires d'effectuer ces tests par une société agréée et d'envoyer les résultats de mesures à la D.E.C.I, qui les transfère par la suite au SDIS. S'ils ne fonctionnent pas correctement, le service D.E.C.I alerte ces gestionnaires privés sur leur responsabilité en cas de sinistre. La mission D.E.C.I reste sous la supervision de la Métropole et les services D.E.C.I. exécute les missions pour Eau d'Azur.



INTERVIEW

Jean-Noël NADAL Chef de service de la Défense Extérieure Contre l'Incendie

Quelle est la composition de l'équipe ?

Nous sommes 3 : Joël CASANI travaille sur les hydrants privés, Julien JOGUET-RECORDON sur les hydrants publics et moi-même, Jean-Noël NADAL, j'encadre l'équipe et je travaille principalement sur les P.P.R.I.F.

Le déroulement d'une journée type ?

On passe environ 30% de notre temps sur le terrain : Joël est sur le terrain pour vérifier les hydrants, Julien et moi-même au bureau pour gérer le côté administratif. La majorité de la journée est consacrée à la gestion des appels reçus par le Centre Relation Client (CRC) et les pompiers, qui ont été contactés au sujet de poteaux cassés ou qui fuient. Nous répondons également aux usagers suite aux demandes de permis. Nous nous occupons de la partie administrative et nous passons le relais à l'équipe d'Olivier SABOTIER pour intervenir directement sur site.

En quoi consiste la gestion P.P.R.I.F ?

Dans un premier temps, l'État définit une liste de travaux obligatoires pour la mise en place de bornes. Ensuite, nous réalisons des pré-études pour leurs alimentations, puis nous transmettons ces données au service « Études » pour établir un programme de travaux. Ce programme est systématiquement validé par la Métropole Nice Côte d'Azur. Par la suite, le service « Ingénierie

Réseau » réalise les travaux. Pour résumer, nous nous occupons de la réalisation du chiffrage et des pré-études avec le budget ad hoc, pour ensuite les inclure dans un programme annuel, tout en ayant en tête une vision globale à long terme. Par la suite, ce travail est transmis aux autres services pour exécution. Nous utilisons le Système d'Information Géographique (SIG) pour vérifier la défense incendie d'une zone et effectuer les calculs pour poser les nouveaux hydrants. Les différents services travaillent en parfaite collaboration sur les dossiers pour servir au mieux les usagers.

Quels sont les projets actuels ?

Nous travaillons actuellement sur les 3 P.P.R.I.F des communes à venir : Bonson, Le Broc et Gilette. La gestion des P.P.R.I.F occupe la majeure partie de notre temps. En parallèle, nous continuons également le référencement des hydrants privés.

Quels sont vos prochains objectifs ?

L'objectif principal est d'améliorer la défense incendie du territoire métropolitain, que ce soit avec les P.P.R.I.F ou en maillant le réseau de Défense Incendie de façon plus serrée.

Un fait marquant en 2022 ?

En 2022, le plus gros projet a été les pré-études et le chiffrage du P.P.R.I.F d'Aspremont, qui est désormais approuvé.

ZOOM

sur la nouvelle mission de l'Observatoire du Développement Durable (ODD)

Le laboratoire propose des prestations analytiques dans les domaines de l'eau et de l'assainissement à des clients internes et quelques prestataires externes. Les prestations internes sont principalement réalisées pour le compte de la direction exploitation, du service Expertise, Process et Qualité des Eaux de la direction technique et innovation, et de la direction projet HALIOTIS sur tous types d'eaux : eaux potables, eaux usées, et eaux de surface



L'ODD dispose d'une portée d'accréditation délivrée par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation), un système qui certifie la qualité des analyses. Le laboratoire est soumis à la norme 17025 (différents référentiels de qualité). L'ODD est capable de répondre aux exigences de la norme avec un processus de traçabilité pour l'enregistrement et le suivi des échantillons à travers les différentes étapes qu'il va subir durant son passage au laboratoire, jusqu'à l'édition des rapports d'analyses.

Les missions principales sont :

Analyser la qualité bactériologique des eaux de consommation humaine

En termes d'activités sur la plate-forme biologie (activité historique) : le laboratoire a toujours fait des analyses bactériologiques sur l'eau de consommation humaine. C'est une activité faite sur des eaux prélevées sur le réseau. De nombreuses crèches de Nice font appel au laboratoire.

Analyser la qualité des eaux superficielles

En bactériologie, c'est également dans ce secteur que le laboratoire va analyser la qualité des eaux superficielles (eaux de baignade et de loisirs) pour la recherche de pathogènes.

Analyser les eaux de consommation et les eaux usées

Le laboratoire a un secteur dédié à la chimie générale, avec des paramètres assez classiques comme le pH, la conductivité, la turbidité, les nitrates pour analyser les eaux de consommation et les eaux usées. Ces analyses sont notamment effectuées sur les stations d'épuration (STEP). Des échantillons d'Haliotis sont récupérés tous les jours à différents endroits de la station pour vérifier son bon fonctionnement. Ce sont des paramètres réglementaires de caractérisation de l'effluent avant rejet dans le milieu (DBO-Demande Biochimique en Oxygène / DCO-Demande Chimique en Oxygène) : la charge polluante et carbonée, l'azote, le phosphore...

Analyser les éléments à traces métalliques

Pour le secteur de la chimie inorganique, il consiste à l'analyse d'éléments à traces métalliques, notamment pour le Service Process Qualité Eaux, qui gère les prélèvements sur les stations d'arsenic. Il y a des stations de traitement d'arsenic dans l'arrière-pays, qui fonctionnent sur des processus de fixation sur des substrats absorbants à suivre à travers le temps. C'est le laboratoire qui assure l'analyse de l'arsenic avec une technique particulière. Également beaucoup de demandes de suivi de la présence de plomb dans l'eau de consommation sont adressées au laboratoire, mais aussi des demandes concernant le fer et l'aluminium, ainsi que d'autres éléments métalliques présents dans des effluents de tous types.

Analyser les rejets industriels, agricoles et autres activités anthropiques

Pour le secteur de la chimie organique, le laboratoire va analyser la présence de médicaments, pesticides, toutes sortes de composés qui peuvent se retrouver dans le milieu suite à des rejets industriels ou agricoles, et autres activités anthropiques. Le laboratoire dispose de différents appareils de pointe pour analyser ces polluants. Des prélèvements sont réalisés par une équipe dédiée aux rejets industriels qui a pour mission de contrôler ces rejets sur le réseau avant qu'ils ne rejoignent la station. Sur ces rejets, le laboratoire effectue une recherche de micropolluants (chimie organique et inorganique).

Analyser des boues de station d'épuration

Le laboratoire dispose également d'un secteur matrice solide avec l'analyse de boues de stations d'épuration sur tout le territoire de la Métropole.

Réaliser des analyses environnementales

Parmi les autres missions du laboratoire, il y a également les analyses environnementales de nombreuses typologies d'eaux. Par exemple, des analyses de poissons ont été effectuées avec une association pour rechercher la présence de médicaments. Le laboratoire est en capacité de prendre en charge différents types de matrices environnementales. Le laboratoire est également présent pour accompagner les services demandeurs de toute la Métropole. L'ODD ayant été rattaché à Eau d'Azur en janvier 2022, il conserve des liens étroits avec la Métropole du fait de leur histoire commune sur de nombreux sujets. Son objectif : être disponible pour les différents acteurs impliqués dans l'analyse environnementale.

UN PEU D'HISTOIRE

Avec 135 ans d'existence, l'ODD est un monument historique qui fait partie du paysage métropolitain. Créé en tant que « Laboratoire Municipal d'Analyses » en 1888 pour la Ville de Nice, les activités initiales se dirigeaient vers le contrôle sanitaire et alimentaire, avant de se concentrer sur l'eau et l'environnement. Il a été rattaché successivement à la Communauté Nice Côte d'Azur, puis à la Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur.

En 2002, l'appellation change pour le « Laboratoire de l'Environnement », puis en 2009 devenir « l'Observatoire du Développement ». En 2012, le laboratoire a été récupéré par la Métropole Nice Côte d'Azur telle qu'on la connaît aujourd'hui. L'ODD était souvent rattaché à une Direction de l'Environnement.

Avant 2009, ils avaient une activité plus importante avec des marchés sanitaires sur la qualité de l'eau avec l'ARS, avec une cinquantaine d'agents dans le même bâtiment. Leur expertise est reconnue aujourd'hui dans le domaine de l'analyse des eaux.

Le laboratoire s'est promené dans Nice :

• Fin XIX^e et jusqu'aux années 1930, il est installé dans l'ancienne station agronomique au 22 rue Delille. Les locaux sont ensuite utilisés pour créer une annexe de l'école Rothschild (« Saint-Jean-Baptiste »).

• Puis il s'est déplacé dans l'ancienne villa Baudoin, à l'angle Delille / 8 rue Hôtel-des-Postes avec plusieurs projets non aboutis dans les années 1950-1960 de reconstruction sur site puis de déménagement, jusqu'au laboratoire de l'environnement de Ferber-Haliotis que nous connaissons aujourd'hui.



Photos archives © Métropole NCA

CHIFFRES CLÉS

- 6 000 échantillons reçus par an
- Plus de 40 000 paramètres physiques ou biologiques à l'année



Équipe de l'Observatoire du Développement Durable



INTERVIEW

Yannick MAMINDY-PAJANY
Directeur de l'Observatoire du Développement Durable

Quelle est la composition de l'équipe ?

L'équipe est constituée de 16 agents, 6 alternants et 1 agent en CDD nouvellement arrivé, cela représente 23 personnes, réparties sur différents secteurs.

Quelle est l'organisation au sein de l'ODD ?

Le laboratoire a une partie expérimentale, avec les laboratoires d'analyses comprenant une plateforme d'analyses chimiques qui représente 80% de l'activité et une plate-forme d'analyses biologiques. Nous avons également un secteur prélèvement avec des agents dédiés sur le terrain. Puis, un service support comprenant un accueil secrétariat et un pôle clientèle.

Quelles sont vos perspectives ?

Concernant les perspectives futures, le projet est de reconstruire le laboratoire en parallèle de la nouvelle station d'épuration Haliotis 2. L'objectif est d'avoir un laboratoire qui répondra aux nouvelles normes, de renforcer les installations et de se diriger de plus en plus sur de l'innovation et une activité de partenariats plus importante. La configuration actuelle des installations impose ses limites, et ne permet pas, par exemple, la détection de COVID dans les eaux usées. Le laboratoire souhaite s'améliorer dans le domaine de la Recherche et du Développement. Sans rentrer en compétition avec d'autres laboratoires de R&D, l'ODD dispose d'ou-

tils très performants qui nous permettront de nous orienter sur des sujets plus innovants (comme les micro-plastiques et les nano-plastiques), et non plus uniquement sur de l'analyse classique et conventionnelle. Cette nouvelle construction permettra de conserver l'activité d'analyses tout en développant des activités complémentaires, avec les partenariats avec, des start-ups et des laboratoires de recherche universitaire, par exemple. Cette vision plus large vient compléter la stratégie actuelle. Ce futur laboratoire sera si performant qu'il ne pourra se cantonner juste à l'analyse.

Un fait marquant en 2022 ?

L'Observatoire du Développement Durable est accrédité pour ses activités analytiques dans le domaine de la qualité chimique et biologique des eaux depuis 2000 et est audité annuellement par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC) pour le maintien de sa portée. Cette année la performance de sa nouvelle organisation et la compétence de ses équipes ont été reconnues et toutes ses accréditations ont été maintenues. L'Observatoire du Développement Durable a également réussi avec succès l'extension de sa portée d'accréditation avec l'intégration du paramètre ST-DCO. Avec cette accréditation, les clients de l'Observatoire du Développement Durable ont l'assurance de résultats d'analyses fiables et dignes de confiance.



Le service aux clients : une relation de proximité

Eau d'Azur se projette dans une démarche d'amélioration de la relation clients, en étant à l'écoute de ses besoins et de ses attentes. La proximité est un enjeu crucial de la relation avec l'utilisateur. Elle est déterminée par la connaissance des clients permettant ainsi de lui offrir des services dédiés et adaptés.

CLIENTÈLE

L'utilisateur au cœur du service	24
Des évolutions dans les accueils clientèle	25
Lancement de la segmentation clientèle	26
Renouvellement des compteurs	28
La relève des compteurs	28
La facturation	29
Création d'une « boucle » pour les appels téléphoniques	29

L'usager au coeur du service

Bien accueillir les clients, privilégier une information directe et de proximité est une de nos priorités. Le service clientèle implanté localement sur le territoire métropolitain niçois est un véritable atout pour être au plus proche de l'usager.

■ LES ACCUEILS CLIENTÈLE

Un nouvel accueil clientèle a vu le jour sur la nouvelle commune métropolitaine de Drap. Eau d'Azur dispose désormais d'un réseau de 7 accueils de proximité répartis sur le territoire Métropolitain. Ces accueils permettent une proximité avec les usagers.

7 accueils clientèle



■ LE CENTRE RELATIONS CLIENTS

Les appels téléphoniques sont traités localement par le Centre Relations Clients, basé au siège social, à Nice. C'est avec un réel dynamisme et un véritable esprit d'équipe que les chargés de clientèle répondent aux sollicitations des clients chaque jour. Ce personnel connaît parfaitement le territoire métropolitain ainsi que les spécificités techniques des métiers de l'eau. Le centre d'appel fonctionne de 8h00 à 19h00 du lundi au vendredi et de 9h00 à 12h00 le samedi.

■ L'AGENCE EN LIGNE

Une agence en ligne est accessible 24h/24 et 7j/7 dans l'espace clientèle du site internet. Cet espace est gratuit et facile d'accès. Pour bénéficier de ce service personnel et sécurisé, il suffit de se connecter sur ael.eaudazur.com et de créer son compte. Les abonnés ont ainsi accès aux informations relatives à leurs contrats, leurs factures, leurs consommations et peuvent souscrire au prélèvement automatique, à la mensualisation et à la e-facture.

Des évolutions dans les accueils clientèle

Suite à l'extension du territoire métropolitain avec l'ajout de deux nouvelles communes et à la passation des nouvelles missions de l'assainissement, le service clientèle a su s'ajuster afin de maintenir la satisfaction client.

L'accroissement des visites se concentre dans les accueils de Saint-Laurent-du-Var et de Carros.

En effet, le secteur du Moyen Pays et de la Rive Droite du Var sont des territoires où il se construit le plus d'habitat individuel et collectif et où l'on recense un taux d'équipement en assainissement individuel le plus important ; 40% des installations individuelles se situent sur ce périmètre.

En 2022, Eau d'Azur a donc renforcé les accueils de Saint-Laurent-du-Var et de Carros avec la présence d'une seconde chargée de clientèle ainsi que l'ouverture d'un nouvel accueil à Drap.



Chargées de clientèle à l'agence de Carros

CHIFFRES CLÉS

- 86,5% des appels traités, soit 118 353 sur les 136 859 reçus
- 85% des courriers nécessitant une réponse écrite ont fait l'objet d'une réponse sous 8 jours ouvrés
- Près de 65 000 comptes sur l'agence en ligne

Lancement de la segmentation clientèle

Depuis sa création, Eau d'Azur s'est engagée dans une démarche globale d'économies d'eau sur tout le petit cycle de l'eau en réduisant ses prélèvements dans le milieu naturel, en optimisant le fonctionnement de ses usines de production d'eau potable, en renouvelant ses réseaux les plus vétustes et en incitant à la baisse des consommations, notamment par la mise en place de tarifs progressifs.

Depuis 2015 ces actions ont déjà permis de réduire de 25% les prélèvements dans le milieu naturel. Cependant, l'accélération du changement climatique et de ses impacts ont nécessité de revoir la politique de sobriété de la gestion de l'eau et d'engager de nouvelles actions.

Le territoire métropolitain Nice Côte d'Azur connaît ces dernières années un contexte de sécheresse exceptionnelle. En effet, en 2022 notre territoire a subi une très forte sécheresse qui a duré dans le temps et durant laquelle nous sommes parvenus à faire baisser la consommation suite à nos différentes actions, nos nombreux messages de sensibilisation et à la campagne de communication.

C'est dans ce contexte qu'Eau d'Azur a lancé une étude de segmentation clients en 2022 avec une poursuite des actions en 2023-2024.

Cette segmentation clientèle s'inscrit dans une étude globale sur les économies d'eau, elle est essentielle pour comprendre les différents profils et comportements des consommateurs en matière d'utilisation de l'eau. Cela permet de mieux cibler les actions et les politiques de consommation de l'eau, en s'adaptant aux besoins spécifiques de chaque groupe de clients.

■ LA MÉTHODOLOGIE MISE EN PLACE

Eau d'Azur souhaite améliorer la connaissance de ses abonnés et des consommations sur son ter-

ritoire. Cette démarche prend une importance particulière à travers les grands chantiers sur les

échanges d'eau lancés pour préserver et optimiser les ressources et contribuer à réaliser des écono-

Les objectifs du projet

Compréhension des habitudes de consommation

La segmentation permet de regrouper les clients en fonction de leurs caractéristiques démographiques, géographiques, socioéconomiques, comportementales et leurs habitudes de consommation de l'eau potable. Cela permet de comprendre comment différents groupes de clients utilisent l'eau, qu'il s'agisse de la fréquence d'utilisation des quantités utilisées, des moments de consommation.

Adaptation des messages et des programmes

En comprenant les différents segments de clientèle, il est possible d'adapter les messages et les programmes de conservation de l'eau en fonction des besoins spécifiques de chaque groupe. Par exemple, certains segments peuvent être plus sensibles aux questions environnementales, tandis que d'autres peuvent être plus sensibles aux économies financières. Une communication ciblée et adaptée est ainsi efficace pour promouvoir les comportements de conservation de l'eau.

Identification des opportunités d'économies d'eau

La segmentation permet également d'identifier les segments de clientèle présentant les plus grandes opportunités d'économies d'eau. Certains groupes peuvent avoir des comportements de consommation plus inefficaces ou des fuites plus fréquentes, ce qui offre des possibilités de réduction significative de la consommation d'eau en ciblant des actions spécifiques vers ces segments.

Évaluation de l'efficacité des programmes

En segmentant les clients, il devient possible de mesurer l'impact des programmes d'économie d'eau sur chaque groupe spécifique. Cela permet d'identifier les approches les plus efficaces pour chaque segment et d'ajuster les stratégies en conséquence.

mies d'eau sur les secteurs de la Vésubie, du Var et de la Cagnes.

Dans ce cadre, Eau d'Azur souhaite mettre en œuvre une segmentation des abonnés, en fonction de la nature et de l'usage des points de livraison, afin de pouvoir catégoriser les consommations sur son territoire. Cette segmentation est établie en croisant plusieurs informations (usage, consommation, localisation, catégories socio-professionnelles clients.), dans le respect de la RGPD.

Nous avons mis en œuvre un ensemble de traitements permettant d'aboutir à cette classification et d'associer chaque point de livraison à l'unité de distribution dont il dépend. L'outil permet de disposer en fine des consommations par segments, communes et ressources.

16% des consommateurs représentent 80% des consommations

L'étude faite en 2022 des consommations 2021 par segments, communes, ... a déjà permis d'identifier les principaux consommateurs et de mettre en évidence que 16% des consommateurs représentent 80% des consommations. Il a ainsi pu être décidé d'équiper la totalité de ces 26 000 clients représentant 16%

Il comprend également la possibilité d'établir une prospective des consommations annuelles sur la base des données d'un échantillon représentatif des différents segments de consommation. Eau d'Azur engage une réflexion pour le déploiement de la télérelève des compteurs d'eau potable prévu, dès fin 2023, avec un site pilote, permettra de préciser les modes de consommation pour chacun des usages et les actions de sensibilisation ciblées à déployer.

Cette démarche s'accompagne par la mise à jour permanente de la segmentation du fichier des abonnés lors de la création de nouveaux branchements, des extensions de réseaux et de l'arrivée de nouveaux abonnés. La segmentation permettra d'établir chaque année un bilan de la consommation par

segment, communes, ressources, mais aussi périodique au regard du panel de consommateurs qui seront équipés de la télérelève.

Elle permettra également de définir une politique tarifaire incitative en fonction des usages, des périodes de tension sur les ressources en eau mais aussi d'adapter les tranches de tarification progressive déjà en place.

4 ans de projet

Démarrage en 2022 de la segmentation des abonnés en fonction de la nature et de l'usage des points de desserte afin de pouvoir catégoriser les consommations sur le territoire.

Sur la période 2024-2026, nous allons équiper les 30 000 compteurs en télérelève pour établir une prospective des consommations annuelles sur la base des données d'un échantillon représentatif des différents segments de consommation.

des consommateurs de système de télérelève, ainsi qu'un échantillon statistique de 4 000 clients supplémentaires représentant les 86% des autres consommateurs.

Cette étude engagée en 2022 se poursuit en 2023 avec l'analyse des consommations 2022.

Ce projet permettra à terme :

- De faire de la prospective sur les consommations en lien avec les mètres cubes produits et mis en distribution ;
- D'analyser les consommations par usage, communes, boucle de sectorisation, unité de distribution, etc... et d'engager des plans d'actions pour viser à réduire les consommations ;
- De constituer un « club consommateurs » qui regrouperait, sur la base du volontariat, des consommateurs abonnés au service. Cette instance se réunira au moins 2 fois par an ;
- De réaliser des maquettes tarifaires avec calcul des assiettes de facturation suivant les usages de consommation.

Il permettra également :

- De présenter les services à disposition, les travaux et investissements structurants ;
- D'échanger sur la qualité de l'eau et les attentes des consommateurs ;
- De suivre le rendement de réseau en temps réel ;
- De proposer des services à nos clients gros consommateurs : relève et facturation mensuelle, suivi des consommations journalières, alertes fuites ;
- De disposer d'informations en temps réel.

Renouvellement des compteurs

Le compteur d'eau est un élément essentiel au bon fonctionnement d'Eau d'Azur. Il permet de mesurer la consommation d'eau de chaque abonné, notamment à des fins de suivi et de gestion de la ressource mais également pour la facturation.

Les critères sur lesquels Eau d'Azur base son plan de renouvellement annuel des compteurs d'eau sont :

L'âge des compteurs

Les compteurs plus anciens ont tendance à être moins précis et moins fiables. Ce critère permet de remplacer les compteurs qui ont atteint une durée de vie de plus de 15 ans.

La précision

Les compteurs qui ne sont plus suffisamment précis peuvent être considérés pour le remplacement afin d'assurer une facturation équitable.

La consommation anormale

Les compteurs enregistrant des consommations anormalement élevées ou basses peuvent nécessiter un remplacement pour des raisons de précision et de détection de problèmes.

Les priorités spécifiques

Eau d'Azur peut également établir des priorités en fonction de l'emplacement géographique, de la densité de population, de la vétusté du réseau, etc.

La relève des compteurs

La relève du compteur d'eau est effectuée au moins une fois par an par un de nos agents. Ce relevé est nécessaire pour mesurer la consommation d'eau réelle et pouvoir ensuite établir et envoyer la facture aux clients.

Avant d'envoyer la facture établie sur la relève annuelle du compteur d'eau potable, les 8 agents du service Eau d'Azur relèvent les 173 000 compteurs chaque année suivant un planning établi par commune.

L'objectif est de relever chaque compteur à une période anniversaire afin d'établir la facture avec une consommation basée sur 365 jours.

La mission des agents de relève permet aussi d'assurer une relation de proximité avec nos abonnés, de répondre à leurs questions, et de les informer de leur consommation si besoin.



Relève d'un compteur

La facturation

La facturation est établie deux fois par an. Une fois sur la base de la consommation réelle suite à la relève du compteur et une fois sur une base estimée.

Les chargées de facturation ont pour mission de traiter les anomalies de relèves. Ces anomalies sont issues des relèves de compteurs. Par exemple lorsque ce dernier indique une consommation importante par rapport aux années précédentes.

Cet abonné a peut-être une fuite d'eau ? Le chargé de facturation pourra appeler le client et/ou fixer un rendez-vous sur place pour identifier l'anomalie de relève.

Ce sont près de 382 000 factures qui ont été envoyées sur le territoire métropolitain en 2022.



© Freepik

Création d'une « boucle » pour les appels téléphoniques

Depuis le 1^{er} mars 2022, Eau d'Azur a fait le choix d'améliorer son accessibilité téléphonique en mettant en place une « boucle » à choix multiple afin de mieux orienter les demandes des abonnés.

Choix n°1

« Vous souhaitez signaler un incident sur le réseau d'eau potable ou d'assainissement ou toute autre urgence, tapez 1 »

Choix n°2

« Vous souhaitez régler votre facture, tapez 2 »

Choix n°3

« Vous souhaitez exprimer une autre demande et vous êtes un syndic de copropriété, un établissement public, un établissement de santé, tapez 3 »

Choix n°4

« Vous souhaitez exprimer une autre demande et vous êtes particulier, entreprise, tapez 4 »

Ce dispositif permet de mieux diriger les appels auprès d'un(e) chargé(e) de clientèle et/ou du service compétent. En 2022, Eau d'Azur a reçu 136 859 appels et en a traité 118 353, soit un taux d'appels traités de 86,48% en amélioration de +1,2 point par rapport à 2021.

CHIFFRES CLÉS

- 173 000 compteurs changés chaque année
- 382 000 factures envoyées sur le territoire métropolitain en 2022



La gestion des réseaux au quotidien

Réparer, améliorer, contrôler, secourir, sécuriser les réseaux d'eau potable et d'assainissement sont les principales missions des équipes d'Eau d'Azur.

QUALITÉ EAU

Une qualité de l'eau maîtrisée

32

FAITS MARQUANTS

Les faits marquants : Eau Potable

34

SUBVENTIONS

France Relance / Agence de l'Eau

38

Fonds de Solidarité de l'Union Européenne

40

UN MÉTIER, UNE EXPERTISE

Éric NAVELLO, gestionnaire patrimoine ouvrage

44

Une qualité de l'eau maîtrisée

En plus de la surveillance réglementaire réalisée par l'ARS (Agence Régionale de Santé), Eau d'Azur assure sur la totalité du territoire métropolitain, une surveillance renforcée de la qualité de l'eau. On parle d'auto-surveillance.



Mise en situation de notre gourde au lac du Broc

Qualité de l'eau garantie

L'auto-surveillance permet à Eau d'Azur de suivre de près la qualité de l'eau tout au long de son parcours, en s'assurant qu'elle respecte les normes de potabilité. Cela garantit que les consommateurs reçoivent de l'eau de haute qualité, sans risque pour leur santé.

Réactivité face aux problèmes

Grâce à l'auto-surveillance, Eau d'Azur peut détecter rapidement tout problème potentiel dans le système de distribution. En identifiant rapidement les anomalies, il est possible d'agir au plus vite pour résoudre les problèmes, minimisant ainsi les risques pour les usagers.

Transparence et responsabilité

En adoptant des méthodes d'auto-surveillance, Eau d'Azur démontre sa transparence et sa responsabilité envers les usagers et les autorités de régulation. Les données collectées et les actions entreprises peuvent être facilement vérifiées, ce qui renforce sa crédibilité.

Les pratiques d'auto-surveillance, de la ressource en eau jusqu'aux robinets des usagers, démontrent l'engagement d'Eau d'Azur envers la qualité de l'eau, la sécurité des usagers et le respect des réglementations, tout en renforçant la confiance des consommateurs.

Prévention des contaminations

En surveillant chaque étape, de la ressource jusqu'aux robinets des usagers, Eau d'Azur peut prévenir les risques de contamination et de pollution qui pourraient survenir à n'importe quel stade du processus. Cela contribue à maintenir l'intégrité de la ressource en eau.

Confiance des usagers

Les consommateurs sont de plus en plus préoccupés par la qualité de l'eau qu'ils consomment. En mettant en avant les pratiques d'auto-surveillance, Eau d'Azur renforce la confiance des usagers en garantissant son engagement envers la sécurité et la qualité de l'eau potable.

Optimisation des ressources

L'auto-surveillance permet également d'optimiser l'utilisation des ressources en identifiant les endroits où des améliorations sont nécessaires. Cela peut conduire à une meilleure gestion de l'eau et à des économies à long terme.

Nombre de prélèvements effectués en 2022 :

Prélèvements	ARS (officiel)	Eau d'Azur (auto-surveillance)	Total
Eau brute	135	337	472
Eau traitée	1 772	2 545	4 317
Totaux	1 907	2 882	4 789

Ces prélèvements ont permis les analyses de nombreux paramètres tout au long de l'année comme indiqué dans le tableau ci-dessus, à partir de prélèvements ponctuels réalisés à différentes étapes :

- Sur la ressource (mesure de la conformité de l'eau brute à un usage d'eau potable) ;
- Sur l'eau traitée à l'usine de production avant sa mise en distribution (mesure de l'efficacité du traitement) ;
- Et enfin, sur le réseau de distribution (réservoirs, usagers...) pour la conformité sanitaire.

Nombre de prélèvements analysés, effectués en 2022 :

Paramètres analysés	ARS (officiel)	Eau d'Azur (auto-surveillance)	Total
Totaux	83 014	23 176	106 190

En synthèse, à partir de ces 4 789 prélèvements sur l'eau traitée, 106 190 paramètres ont été analysés en 2022.

Deux types de paramètres sont surveillés :

Les paramètres physico-chimiques

Les analyses permettent de s'assurer par exemple que la dureté de l'eau, la turbidité ou la teneur en sels minéraux respectent les normes de potabilité. Ces analyses comportent également la recherche de certains contaminants comme les pesticides, le plomb ou l'arsenic ;

Les paramètres bactériologiques

Ce sont les témoins d'une éventuelle contamination microbiologique dans l'eau pouvant provoquer des troubles graves (gastroentérites...).

Taux de conformité des prélèvements réalisés par l'ARS sur les eaux produites et distribuées vis-à-vis des paramètres soumis aux limites de qualité.

Les taux de conformité sur l'année 2022 :

Année 2022	Conformité microbiologique	Conformité physicochimique
Nice	100%	100%
Littoral et Moyen Pays	100%	99,8%
Tinée	98,2%	99,6%
Vésubie	99,1%	99,7%

Les résultats sur 2022 montrent une qualité d'eau très satisfaisante sur tout le périmètre Eau d'Azur. Depuis la création d'Eau d'Azur, de nombreux investissements ont été réalisés pour fiabiliser les traitements, en particulier sur le Haut Pays. Ils ont été renforcés pour faire face aux conséquences de la tempête Alex. Les ressources situées sur le périmètre de la Métropole Nice Côte d'Azur ne sont pas concernées par la problématique des micropolluants tels que les pesticides et nitrates par exemple.

Les faits marquants 2022 : Eau Potable

RENOUVELLEMENT DE RÉSEAUX ET RÉHABILITATION DES OUVRAGES

TOURRETTE-LEVENS

Réhabilitation du réservoir de l'Abadie à Tourrette-Levens

Eau d'Azur a exécuté les travaux de réhabilitation du réservoir de l'Abadie à Tourrette-Levens.

Etanchéité, imperméabilisation, renouvellements hydrauliques et sécurisation du site ont été réalisés.

Construit en béton armé en 1934 et d'une capacité de 1000 m³, cet ouvrage fait partie du réseau de distribution d'eau potable du moyen pays métropolitain. A l'origine, bassin d'eau brute à ciel ouvert pour l'arrosage agricole il a été transformé dans les années 1980 en ouvrage de distribution de l'eau potable après l'avoir équipé d'une couverture de type coupole en plaques de stratifié verre-résine.

La réalisation de ce chantier n'a été possible qu'après la pose d'un bipasse avec le réseau du moyen pays afin de permettre la mise hors d'eau de la cuve durant plusieurs semaines.

Cette opération d'un montant de 370 000€ HT a été subventionnée à 50% par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.



Nettoyage du réservoir de l'Abadie

370 000€

LA GAUDE

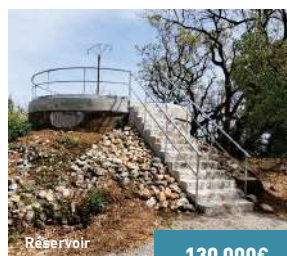
Réhabilitation du réservoir de la Citadelle à La Gaudie

Des études et des travaux ont été réalisés en 2022 dans le cadre de renouvellement de réseaux et de réhabilitation d'ouvrages de stockage et de captage d'eau potable du service d'eau potable.

Le programme de renouvellement des réseaux a concerné l'ensemble du territoire métropolitain et a permis d'améliorer la qualité de l'eau distribuée et de supprimer les fuites.

A La Gaudie, le réservoir de la Citadelle, d'une capacité de 180 m³, a été rénové. La mise en place d'une étanchéité de la toiture, la réparation des aciers dégradés en sous-face de toiture, le renouvellement des équipements hydrauliques abîmés et la pose d'un revêtement intérieur d'imperméabilisation ont été réalisés.

Le montant de l'opération s'élève à 130 000 € HT.



Réservoir

130 000€

PROJETS DE SÉCURISATION

CASTAGNIERS

Suite et fin du projet de remplacement de la prise d'eau du Roguez sur le Var

La station du Roguez abrite dans un même bâtiment une puissante station de pompage et une centrale hydroélectrique.

La prise d'eau du Roguez à Castagniers, et la station de pompage associée permettent d'alimenter le canal de la Vésubie, en remontant de l'eau du Var jusqu'à 1500 l/s à partir d'une prise d'eau superficielle. Elle constitue ainsi un apport complémentaire dans le canal

de la Vésubie en période de faible débit de la rivière, mais aussi le principal secours du canal de la Vésubie et des champs captants (ensembles de forages dans la nappe alluviale) situés dans la basse plaine du Var, en cas de défaillance des installations.

En 2022, la conduite de transport des forages jusqu'à la station de pompage du Roguez a été construite et 5 premiers forages

ont été équipés et mis en service pour un débit de prélèvement autorisé de 625 l/s en mars 2022.

Les travaux sur la 2^{ème} zone ont commencé au printemps 2022, avec la construction de deux forages dont la mise en service sera effective en mars 2023.

Le montant déjà réalisé jusqu'à 2022 s'élève à 6,6 M€ HT, dont 3,9 M€ HT de travaux.



Construction des forages



Nouveau forage du Roguez

6 600 000€

NICE

Confortement du talus de Saint-Isidore à Nice

En surplomb du réservoir de Saint Isidore, situé rue de la Ginestière, la falaise s'était éboulée à plusieurs reprises par le passé. Après une étude géotechnique, les travaux de confortement ont été réalisés de juillet à décembre 2022 : forage d'ancrages en acier sur toute la falaise, et pose d'une géogrille. L'ensemble de l'opération a coûté 360 000 € HT.



Photo pendant les travaux

360 000€

UTELLE

Nouveaux forages à Utelle

A Utelle, après la perte de la source de Gramaçon, conséquence de la tempête, deux forages ont été réalisés dans la roche pour retrouver une capacité suffisante pour alimenter le quartier. Le montant de l'opération s'est élevé à 160 000 € HT.



Forage en cours à Utelle

160 000€

MARIE

Réhabilitation des captages suite aux glissements de terrain

Les captages de Lauzette et Fontete endommagés par des glissements de terrain lors de la tempête Alex, ont été réhabilités. Les travaux ont permis de capter davantage d'eau et d'améliorer la sécurisation de l'alimentation de la commune. Cout 123 000 € HT.



Réhabilitation des captages

123 000€

VILLEFRANCHE-SUR-MER

Extension du réservoir Saint-Michel à Villefranche-sur-Mer

L'extension du réservoir Saint-Michel à Villefranche-sur-Mer avec une nouvelle cuve de 3 500 m³ semi enterrée est finalisée. Cette opération, réalisée dans le cadre de la sécurisation de l'alimentation en eau potable du haut service littoral, représente un montant de 2.2M€ engagés sur 3 ans. Elle a été cofinancée par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse à hauteur de 50%.



Vue extérieure du réservoir Saint-Michel



Vue intérieure du réservoir Saint-Michel

2 200 000€

CAP D'AIL

Importante fuite

Une fuite importante s'est déclarée dans le parc forestier nécessitant l'installation d'une nouvelle canalisation dans un secteur très pentu et dans des conditions plutôt difficiles d'accès. Les travaux acrobatiques font également partie des aléas des chantiers.



Réparation d'une fuite

NICE

Importante fuite

Une fuite importante s'est déclarée avenue Macario suite à une rupture de canalisations. La fuite impressionnante a inondé le bitume, les équipes d'Eau d'Azur se sont relayées et ont travaillé jour et nuit pour réussir à la réparer.

Christian Estrosi s'est rendu sur l'impressionnant chantier la nuit pour soutenir les équipes d'astreinte.



Christian Estrosi en visite

Les subventions de l'État : une aide précieuse France Relance / Agence de l'Eau

En 2021, pour relancer l'économie sur des thématiques environnementales, l'Etat français et l'Union Européenne ont décidé le lancement du plan France Relance en débloquant, par l'intermédiaire de l'Agence de l'Eau, une enveloppe financière dédiée à l'eau potable au bénéfice de Eau d'Azur, d'un montant estimé à 1 642 644€.

Les opérations jugées éligibles concernent la réhabilitation des installations sur les canalisations d'eau potable et permettent ainsi d'améliorer la performance du réseau :

- 4 opérations sur la commune de Vence pour une enveloppe de 836 479€
- 5 opérations sur la commune de Cagnes-sur-Mer pour une enveloppe de 806 165€

VENCE

Renouvellement de 350 mètres du réseau d'eau potable sur le chemin du Pioulier



Renouvellement réseau eau potable



Renouvellement réseau eau potable

836 479€

Les autres opérations aidées sur la commune :

- le chemin du Riou ;
- le chemin du Méou sur un linéaire de 140 mètres ;
- le chemin des Salles sur un linéaire de 980 mètres.

CAGNES-SUR-MER

Renouvellement de 320 mètres du réseau d'eau potable sur la montée de la Bourgade



Renouvellement réseau eau potable



Renouvellement réseau eau potable

806 165€

Ces travaux ont été menés en coordination avec la réhabilitation du réseau d'assainissement.

Les autres opérations aidées sur la commune :

- route de France sur un linéaire de 285 mètres ;
- chemin du vallon des Vaux sur un linéaire de 350 mètres ;
- chemin du Val Fleuri sur un linéaire de 350 mètres.



Eau d'Azur tient à remercier l'Union Européenne et l'Etat français ainsi que l'Agence de l'Eau pour ce financement.

Les subventions de l'État : une aide précieuse

Fonds de Solidarité de l'Union Européenne (FSUE)

Le 2 octobre 2020, la Tempête Alex frappe avec une violence inouïe le département des Alpes-Maritimes et en particulier les vallées de la Vésubie, de la Tinée et de la Roya.

Après son passage, les infrastructures en eau potable (réseaux ou ouvrages) ont été très fortement dégradées, voire détruites.

Eau d'Azur a immédiatement mis en place une organisation avec le concours de ses équipes d'exploitation, d'ingénieurs et de techniciens aidés de moyens exceptionnels avec notamment une rotation d'hélicoptères pour acheminer sur site les moyens humains et matériels nécessaires.

Les travaux de remise en état des infrastructures ont été décomposés en trois étapes :

ÉTAPE N°1

Une phase d'urgence pour apporter des bouteilles d'eau et remettre en service provisoirement les réseaux d'eau dans les villages sinistrés.

ÉTAPE N°2

Une phase de sécurisation dédiée à la pérennisation des installations et à la remise en état des ressources en eau.

ÉTAPE N°3

Une phase de reconstruction définitive en coordination avec la remise en état des infrastructures routières.

Ce sont ainsi près de 101 opérations qui ont été nécessaires pour réalimenter les populations sinistrées.

Les communes suivantes ont pu bénéficier de ces travaux :

Belvédère
La Bollène-Vésubie
Clans
La Tour
Lantosque
Levens
Marie
Nice
Roquebillière
Saint-Martin-Vésubie
Tournefort
Valdeblère

Les travaux de remise en état des infrastructures d'eau potable font l'objet d'une demande de cofinancement au titre du Fonds de Solidarité de l'Union Européenne, outil témoignant de la solidarité de l'Union Européenne en cas de catastrophes naturelles majeures.

Eau d'Azur tient à remercier l'Union Européenne pour son soutien financier en faveur de nos vallées.



SAINT-JEAN-LA-RIVIÈRE

Dégagement et remise en état en urgence de la prise d'eau de Saint-Jean-la-Rivière

Le projet a pour objectif la remise en service de la prise d'eau nécessitant un dégagement et des réparations dues aux dégradations subies par la prise d'eau et le canal.

La prise d'eau de Saint-Jean-la-Rivière constitue l'alimentation principale de toutes les communes du Littoral situées en rive gauche du Var, de Nice à Monaco. Celle-ci ayant été complètement ensevelie et fortement dégradée, Eau d'Azur a engagé dès le lendemain de la tempête d'importants moyens pour remettre en service cette prise d'eau et éviter une rupture d'alimentation en eau potable sur une grande partie de ce secteur.

L'ensemble des communes situées en rive gauche du Var, à savoir Duranus, Levens, Saint-Martin-de-Vésubie, Saint-Blaise, Castagniers, Aspremont, Tourrette-Levens, Saint-André-de-la-Roche, La Trinité, Nice, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu-sur-Mer, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Èze, Cap d'Ail, Beausoleil, Roquebrune-Cap-Martin, Menton et la Principauté de Monaco bénéficient de ces travaux.



Prise d'eau de Saint-Jean-la-Rivière le lendemain de la tempête



Prise d'eau pendant la tempête



Dégagement du canal de la Vésubie au niveau de la prise d'eau



Dégagement dans le tunnel

606 000€

SAINT-MARTIN-VÉSUBIE

Remplacement d'une canalisation en urgence pour alimenter le réservoir de Fuont Blanc depuis les sources de Fuont Saint-Martin-Vésubie

Le projet a pour objectif de rétablir l'adduction depuis la source Fuont-Saint-Martin vers le réservoir Blanc, la canalisation ayant été emportée sur plusieurs centaines de mètres. Cette canalisation était l'antenne alimentant la plus grande partie du village de Saint-Martin-Vésubie.



Remplacement d'une nouvelle canalisation en urgence à Saint-Martin-Vésubie



Travaux de remplacement d'une canalisation



Travaux de remplacement d'une canalisation

58 577€

ROQUEBILLIÈRE

Renforcement pour alimenter Roquebillière par Belvédère

L'objectif du projet consiste dans le renforcement de la canalisation de distribution sur le vieux village sur une longueur de 700 mètres afin d'alimenter le réservoir du Niel par le réservoir du Berry.

La canalisation venant de la source des Fontans a été emportée sur plusieurs centaines de mètres. Le réservoir du Nouveau Counigou ne pouvait plus être alimenté, ce qui a provoqué des ruptures d'alimentation des quartiers hauts de la commune. La pose de ce réseau permet un maillage qui n'existait pas avant la tempête, c'est donc un nouveau secours qui est créé.



Nouvelle canalisation à Roquebillière



Travaux terminés

184 259€



Éric NAVELLO, gestionnaire patrimoine ouvrage

Quel est votre parcours professionnel chez Eau d'Azur ?

Je suis arrivé chez Eau d'Azur en 2015 dans le service du SIG (Système d'Information Géographique) dirigé par Séverine ALTSCHULER, après un transfert de Veolia Eau puis j'ai intégré en 2022 le service de Florian HINCKER nommé gestion patrimoniale. Je suis chargé des visites d'ouvrages eau et assainissement.

Quelle est la mission globale ?

La fonction première est la visite de tous les ouvrages, eau potable comme assainissement, afin de les connaître en détail et de les recenser. À la suite de ces visites, je redessine sur place toutes les chambres de vannes et que Frédéric NEFAT dessinateur au SIG les transforme au format vectoriel sur AUTOCAD afin de les remettre aux différentes agences d'exploitation. Par la suite, je complète des fiches types des ouvrages afin d'y indiquer des informations très précises (état, localisation, foncier, accessibilité, ...) puis je rédige des procédures de fonctionnement et de nettoyage de ces ouvrages. Les fiches ouvrages sont associées au SIG pour les rendre disponibles et mettre à jour les informations. Il y a ainsi une réelle action complémentaire entre notre service et le SIG afin de cartographier et de tenir à jour tous les ouvrages.

Vos missions sont multiples ?

En effet, je réalise également la réécriture des conventions d'occupation des sols sur le domaine maritime avec Céline BUSSINGER, le recensement des ouvrages abandonnés avec Stéphane SAUTET pour la CSSCT (Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail), la rétrocession des parcelles cadastrales avec Claire PARAVISINI et enfin l'analyse des risques liés aux vidanges des réservoirs avec Séverine ALTSCHULER.

Comment est composé votre service ?

Nous sommes 3. En mai 2023, Virginie LALLEMAND rejoindra le service en tant que collaboratrice dont les missions principales seront de prioriser les ouvrages à remettre en état d'après les remontées de terrain suite aux visites, grâce à un classement des ouvrages par points attribués selon les niveaux de dégradation mais également de budgéter les travaux à prévoir sur l'eau potable et l'assainissement et de planifier les travaux sur un plan pluriannuel. Elisa LARTIGUE est également en alternance avec nous pour une durée de trois ans.

Sur quels projets travaillez-vous en ce moment ?

Je travaille sur la continuité des visites des ouvrages d'eau potable qui reste ma mission principale au quotidien, et je démarre la visite des ouvrages d'assainissement depuis leur transfert. Là où la visite d'ouvrages d'eau potable présente moins de risque au niveau de la sécurité des collaborateurs, la visite d'ouvrages d'assainissement est plus dangereuse et nécessite d'avoir une habilitation particulière (CATEC : Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés) afin d'être sécurisé lors des visites en espace confiné.

Comment se déroule une journée type ?

Je consulte le planning des travaux des équipes d'Olivier SABOTIER afin de les rejoindre sur le réservoir qui sera nettoyé pour y apporter mon expertise et la procédure. En milieu d'après-midi, je reviens au bureau pour compiler les données dans la fiche ouvrage, qui sera ensuite envoyée au SIG pour intégration. C'est un mélange entre le terrain et l'administratif.

Quel est le plus gros projet sur lequel vous avez travaillé ?

Une réflexion est ressortie d'une CSSCT en avril 2022 : le territoire métropolitain dispose de nombreux ouvrages d'eau potable, eau brute et assainissement qui ont été abandonnés au fil du temps et ne sont plus entretenus. Un état des lieux était nécessaire afin de les recenser et de détailler l'état et les risques potentiels présentés pour les personnes alentours. Une fois recensés, des réflexions sont lancées entre les services QSE (Qualité Sécurité Environnement), Patrimoine et Foncier afin de décider si ces ouvrages seront détruits, réhabilités ou rétrocédés aux communes. Exemple concret : le réservoir Merle à Utelle sera réhabilité d'ici la fin de l'année 2023 car il se trouve sur un tronçon de réseau ayant un besoin spécifique. C'est donc l'occasion de le remettre en fonction plutôt que de créer un nouvel ouvrage.

Quels sont vos objectifs futurs ?

Le recensement de la totalité des ouvrages reste l'objectif principal : il manque environ 30% des ouvrages d'eau potable, ainsi que tous les ouvrages d'assainissement, récemment ajoutés dans les tâches du service. Un objectif à long terme serait la création d'un répertoire commun accessible en interne qui recenserait l'intégralité des données sur les ouvrages et qui pourrait servir pour des études ou autres.

Avez-vous une anecdote professionnelle ?

Oui j'ai rencontré au cours de mes visites quelques animaux sauvages, comme des biches et des cerfs. De belles rencontres en pleine nature !



Réservoir Merle à Utelle



Station d'épuration du Boréon



Sécheresse 2022 : une année à son plus bas niveau

Une année hors norme : c'est en ces termes que nous pouvons qualifier l'année 2022. Une année très chaude avec très peu de pluies qui a engendré une sécheresse record.

SÉCHERESSE

Qu'est-ce que la sécheresse ?	48
Le bilan pluviométrie 2022	49
Les arrêtés préfectoraux 2022	49
Le lac du Broc : un marqueur fort	50
Le niveau de la nappe du Var	50
Les actions mises en oeuvre par Eau d'Azur	52
Témoignages	57

Qu'est-ce-que la sécheresse ?

La sécheresse est un phénomène climatique caractérisé par une période prolongée de déficit en précipitations, ce qui entraîne une diminution significative des ressources en eau, tant dans le sol que dans les sources d'eau douce comme les lacs et les rivières.

En France, les niveaux d'alerte sécheresse sont définis par le gouvernement. Le Ministère de la Transition Écologique est généralement responsable de la mise en place des procédures et des mesures liées à la gestion de la sécheresse.

Les niveaux d'alerte sécheresse en France sont les suivants :

1 - VIGILANCE

C'est le niveau le moins élevé d'alerte. Il est déclenché lorsque des signes de sécheresse sont observés, mais qu'elle n'a pas encore d'impact significatif sur les ressources en eau. À ce stade, il s'agit principalement de surveiller la situation.



2 - ALERTE

Lorsque la sécheresse s'intensifie et commence à avoir des conséquences sur les ressources en eau, le niveau d'alerte est déclaré. Des mesures de sensibilisation et de prévention peuvent être mises en place pour économiser l'eau.

3 - ALERTE RENFORCÉE

Si la situation continue de s'aggraver, le niveau d'alerte renforcée est déclenché. Cela peut entraîner des restrictions d'eau plus strictes, des interdictions d'usage de l'eau pour certaines activités, et des incitations supplémentaires à économiser l'eau.

4 - CRISE

Si la sécheresse atteint un niveau critique avec des impacts majeurs sur l'eau disponible, le niveau de crise est atteint. Des mesures d'urgence, telles que des restrictions sévères, peuvent être mises en place pour gérer la pénurie d'eau.

Les niveaux d'alerte sécheresse sont essentiels pour coordonner les actions des autorités et sensibiliser le public à l'importance de préserver l'eau pendant les périodes de sécheresse.

2. ALERTE

- Réduction de tous les prélèvements en eau et interdiction des activités impactant les milieux aquatiques.
- Restrictions en matière d'arrosage, de remplissage et de vidange des piscines, lavage de véhicules et irrigation de cultures.

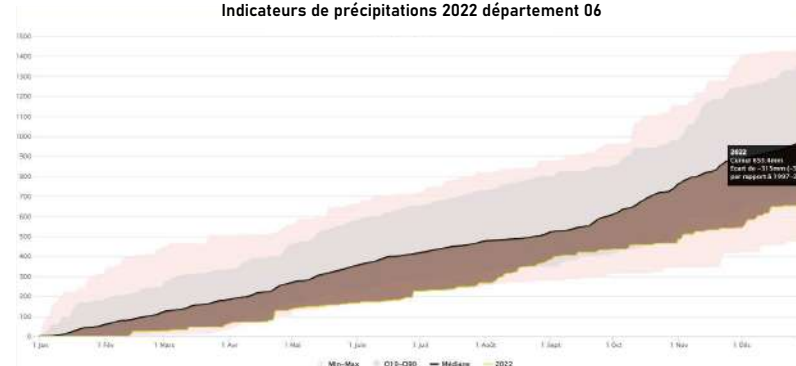
3. ALERTE RENFORCÉE

- Réduction de tous les prélèvements en eau et interdiction des activités impactant les milieux aquatiques.
- Restrictions renforcées en matière d'arrosage, de remplissage et de vidange des piscines, lavage de véhicules et irrigation de cultures.

LE BILAN PLUVIOMÉTRIE 2022

Selon le bulletin national hydrologique (www.eaufrance.fr), l'année 2022 a été déficitaire en terme de cumul de pluie de 30% à 70% du Var aux Alpes-Maritimes. Le département des Alpes-Maritimes a enregistré un déficit de près de 33% des précipitations par rapport à la médiane établie sur la base des années 1997 à 2022. Plusieurs records bas ont été enregistrés cette année.

Indicateurs de précipitations 2022 département 06



La période 2021-2022 apparaît alors clairement comme exceptionnellement sèche avec des manques de cumuls importants, notamment sur la Vésubie qui enregistre un cumul de pluie de 364 mm contre une fourchette entre 850 et 1400 sur ces dernières années. On remarque que la Tinée est relativement moins touchée avec un cumul total de 626 mm contre 690 à 980 ces dernières années.

Les fontes printanières ainsi que les rares pluies ont vraisemblablement suffi au fonctionnement des vallées pour ce qui est de l'alimentation en eau, mais n'ont pas permis d'assurer un débit du fleuve et des éventuels apports souterrains suffisants pour recharger la nappe alluviale du Var, déjà très basse l'hiver dernier. Le Var est resté à l'étiage la majeure partie de l'année contre seulement quelques mois l'été habituellement.

LES ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX 2022

Cette situation exceptionnelle a été marquée par la prise d'arrêtés préfectoraux de restrictions des usages dont l'objectif est de diminuer les pressions sur les ressources permettant l'alimentation en eau potable. Le premier arrêté a été pris en mars et la levée des restrictions a eu lieu en décembre 2022. La période, la longueur et le niveau de seuil atteint par l'arrêté est totalement inédit pour le département.



LE LAC DU BROC : UN MARQUEUR FORT

Cette situation inédite a été illustrée par le lac du Broc, et sa perte de niveau exceptionnelle de près de 11 mètres. Le lac est en effet une ancienne gravière dont les affouillements ont atteint le toit de la nappe et provoqué son remplissage. Il est ainsi une illustration du niveau de la nappe à ciel ouvert.



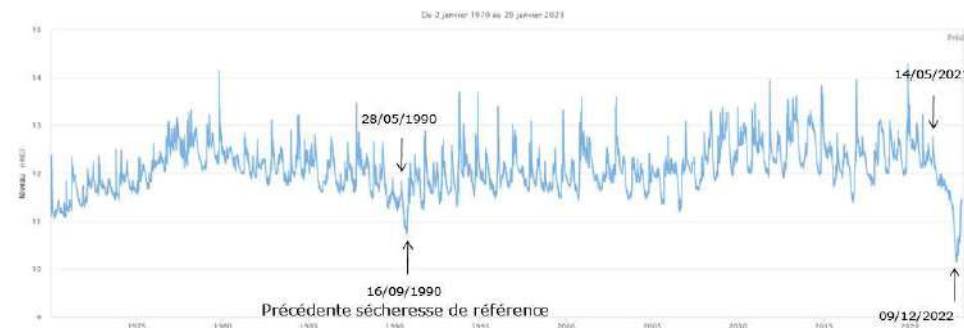
LE NIVEAU DE LA NAPPE DU VAR

Le piézomètre situé aux Arboras à Nice permettant le suivi des niveaux de la nappe du Var depuis 1970 a enregistré, pour la première fois, une chute continue du niveau pendant 17 mois. Le niveau bas atteint n'a jamais été enregistré depuis le début des mesures.

En décembre, les épisodes pluvieux permettent un premier dépassement de la normale de pluie sur Nice depuis 2021. Les durées des épisodes de pluie, les cumuls et les intensités enregistrés ont donné lieu à une petite crue du Var. La recharge s'amorce, la date de remontée est inédite puisqu'elle a démarré en décembre ce qui est très tardif pour une période de recharge automnale débutant historiquement en octobre.

Les variations du niveau de nappe enregistrées sur les puits des champs captants situés à Castagniers illustrent bien la sécheresse 2022. La comparaison des niveaux, entre décembre 2021 et décembre 2022, montre une différence importante de la réaction de la nappe entre le nord et le sud de la basse vallée du Var. Les niveaux à l'aval sont notamment maintenus par le niveau de la mer. La baisse enregistrée à Castagniers et Carros se situe entre 8 et 8,5 m alors que la partie sud à Nice enregistre une baisse entre 0,5 et 2 m.

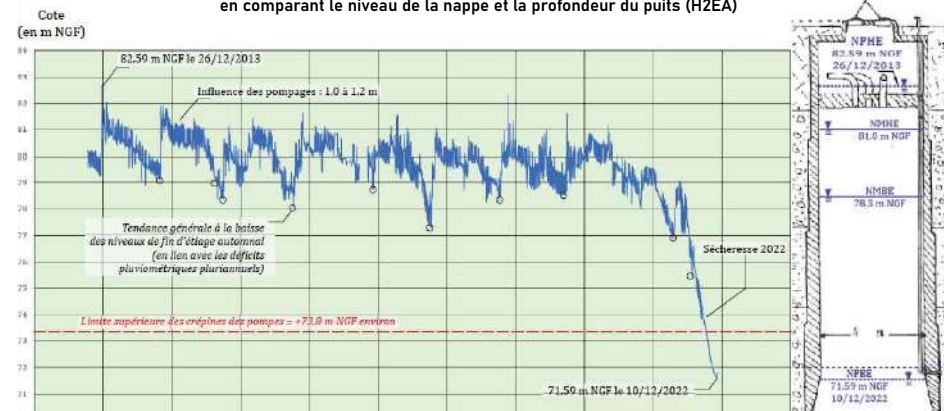
Courbe du suivi du niveau de la nappe au P4bis depuis 1970 (source : www.info-secheresse.fr)



Cette situation a mis en péril plusieurs champs captants et deux ont dû être arrêtés totalement :

- En octobre 2022, mise à l'arrêt du champ captant de Plan-du-Var prélevant l'eau de la nappe de la Vésubie ;
- Sur la même période, arrêt du champ captant basé dans la basse vallée du Var dans la partie haute de la basse vallée à Castagniers.

Figure représentant les niveaux dans les puits à Castagniers en comparant le niveau de la nappe et la profondeur du puits (H2EA)



Ces deux champs captants, alimentant le secteur allant de Plan-du-Var à Aspremont, ont pu être secourus via le canal de la Vésubie et l'usine de Font de Linier à Levens. C'est pourquoi aucune rupture de l'alimentation en eau n'a été enregistrée sur cette période. Les maillages réalisés depuis de nombreuses années en prévision du secours du secteur ont montré tout l'intérêt de leur réalisation.

LES ACTIONS MISES EN OEUVRE PAR EAU D'AZUR

Eau d'Azur a sous sa responsabilité environ 130 points de prélèvements. Dans le Haut-Pays, ce sont principalement des sources, une prise d'eau superficielle permettant en priorité l'alimentation de Nice et du littoral et enfin des champs captants répartis sur la nappe du Var, du Loup et du Paillon.

En 2022, l'inquiétude liée à la sécheresse a été, dans un premier temps, tournée principalement vers l'alimentation des villages du Haut Pays puis s'est décalée vers la basse vallée du Var dont le niveau de la nappe a chuté de façon vertigineuse comme en témoigne le lac du Broc.

■ APPLICATION DE SUIVI DE DONNÉES

Pour permettre un suivi plus précis et une prise de décision rapide, une application regroupant toutes les données disponibles a été développée en interne par l'équipe modélisation.

Cette application nommée VigiSec permet de :

- Visualiser les informations en temps réel ;
- Harmoniser et valider les connaissances disponibles ;
- Améliorer la communication interne et externe ;
- Faciliter la prise de décision et la priorisation des actions à mener en ayant une vue d'ensemble ;
- Améliorer la capacité d'anticipation et la réactivité des équipes.

■ AUSCULTATION DES OUVRAGES

Des investigations complémentaires ont été menées afin de récolter les données non disponibles. Pour cela le passage d'un drone dans les puits a été nécessaire pour repérer la profondeur des pompes et ainsi déterminer la possibilité ou non de les descendre. Des levés par l'équipe de géomètres ont permis de recaler tous les niveaux selon le niveau de la mer afin de rendre les données comparables entre elles. Ces actions ont été réalisées en interne par le service ressources en eau.



Manipulation du drone par un agent



Drone sous-marin



Vue du drone dans un puits

■ JAUGEAGE DE LA VÉSUBIE

L'alimentation de Nice et du littoral étant réalisée en majorité par la prise d'eau dans la Vésubie, il est nécessaire de procéder à des jaugeages de contrôles du cours d'eau afin de vérifier la validité des données fournies par les instruments de mesure en place. Ce travail a été réalisé en collaboration des services modélisation et ressources en eau.



Jaugeage de la Vésubie



Jaugeage de la Vésubie par un agent

■ ORGANISATION DE CELLULES DE PARTAGE D'INFORMATIONS

Eau d'Azur a participé tout au long de l'année aux comités « sécheresse » et aux comités opérationnels afin de discuter des restrictions et apporter des éléments de compréhension de la situation rencontrée. Ces échanges avec les services de l'État et les autres organismes ont permis d'enrichir la réflexion menée par Eau d'Azur sur la situation de crise rencontrée par tous les acteurs du département. Des cellules de gestion de crise et de partage d'informations en interne ont été organisées afin de coordonner les actions et de permettre une meilleure prise de décision grâce à une vision globale des enjeux.

■ AUGMENTATION DE LA FRÉQUENCE DE RÉPARATION DES FUITES

En parallèle de ces démarches de connaissance et de partage des informations, les équipes de terrain ont été fortement mobilisées afin de réagir le plus vite possible dès l'apparition de la moindre fuite (visible) et dans des campagnes ciblées de recherche de fuites non visibles.

L'alimentation en eau potable de certaines communes étant réalisée à partir de sources offrant de très petits débits, le suivi de la moindre défaillance (publique et privée) a été mis en œuvre. En effet, une simple chasse d'eau qui fuit pourrait mettre à mal l'alimentation du village en vidant le réservoir qu'il ne serait pas possible de remplir rapidement.

■ INVESTISSEMENT DANS DES CITERNES DE SECOURS

En prévision de potentielles coupures, Eau d'Azur a également investi dans des citernes de différentes capacités, permettant le cas échéant de remplir un réservoir, d'apporter de l'eau potable sur la place d'un village... Ces solutions ont dû être testées sur les routes de montagnes avec lacets et les limitations de tonnage qui ont compliqué la tâche.



Citernes de secours



Citernes de secours

■ NOUVEAUX MAILLAGES RÉALISÉS

Depuis de nombreuses années, Eau d'Azur crée des liaisons entre différents réseaux. Ces maillages sont réalisés dans un objectif de secours d'une ressource par une autre.

En 2022, la dernière portion du maillage sur la commune de Saint-Martin-du-Var a permis de boucler le secours de toute la zone Moyen Pays rive gauche du Var en amont de Nice.

La commune de Lantosque a également été reliée avec le réseau de la commune de Roquebillière, les canaux l'alimentant commençant à présenter des signes de faiblesse. Une belle solidarité entre communes du Haut Pays.



Reconnaissance



Carottes de sondage pour reconnaissance

■ ABAISSEMENT DE POMPES

Avant arrêt des ouvrages de prélèvements (puits), les pompes installées à l'intérieur ont été abaissées pour gagner quelques jours de pompage en plus. Ces travaux ont été réalisés en interne, par le service atelier.

Des pompes ont donc pu être abaissées dans des puits des 3 champs captants différents :

- Le champ captant du Bastion à Castagniers a permis de gagner des jours avant l'arrêt total des prélèvements ;
- Le champ captant de la Manda à Carros ;
- Le champ captant des Plans à Carros.



Livraison des pompes



Abaissement des pompes

■ FORAGES EXPLORATOIRES POUR SECOURS

Afin de comprendre le fonctionnement de la nappe et chercher une solution pour éviter que l'ouvrage de prélèvement soit dénoyé à Castagniers, un sondage de reconnaissance a été réalisé. L'analyse de ces échantillons permet de déterminer la profondeur du sol perméable et a aidé Eau d'Azur à prendre la décision de la réalisation ou non de nouveaux ouvrages plus profonds de secours.



Création d'un forage exploratoire

■ L'IMPORTANCE DE LA COMMUNICATION EN PÉRIODE DE SÉCHERESSE

Plusieurs actions de sensibilisation ont été mises en place dans cette période de crise :

Des mails et des appels sortants aux usagers

Des mails ont été envoyés et des appels réalisés pour informer les clients des différents arrêtés préfectoraux. Un courrier a également été envoyé à l'ensemble des maires des 51 communes de la Métropole les informant de la situation.

Des affichages dans des lieux stratégiques

Des affiches ont été posées dans des endroits stratégiques, principalement dans le Haut Pays (Tinée et Vésubie) et des flyers ont été distribués dans les boîtes aux lettres demandant aux citoyens de modérer leurs consommations afin d'éviter un manque d'eau dans les villages (Lantosque et Saint-Étienne-de-Tinée).

Une ligne éditoriale de sensibilisation sur les réseaux sociaux

Eau d'Azur a réalisé une campagne de communication sur son site internet et ses réseaux sociaux afin de sensibiliser et d'informer les usagers de la Métropole Nice Côte d'Azur sur l'évolution de la situation et les économies d'eau à adopter.

Une campagne de communication pour les touristes

Sensibiliser la cible des touristes présents en grand nombre sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur à la préservation de la ressource en eau et à la sécheresse est essentiel à la préservation de la ressource en eau. Des messages sur les réseaux sociaux, et des actions de sensibilisation directe peuvent aider à transmettre l'importance de la préservation de l'eau et des comportements éco-responsables.



Campagne de communication du CIEAU été 2022

Grâce aux efforts conjugués de tous les services d'Eau d'Azur, et aux actions de communications aux usagers, nous sommes parvenus à faire baisser la consommation d'eau.



TÉMOIGNAGE



Sandrine TRESSEL
Responsable communication

Quels sont vos retours sur cette sécheresse ?

Depuis sa création, Eau d'Azur s'est engagée dans une démarche globale d'économies d'eau en réduisant ses prélèvements dans le milieu naturel, en optimisant le fonctionnement de ses usines de production d'eau potable, en renouvelant ses réseaux les plus vétustes et en incitant la baisse des consommations par la mise en place de tarifs progressifs. Cependant, l'accélération du changement climatique et de ses impacts ont nécessité de revoir la politique et d'engager de nouvelles actions.

En 2022, notre territoire a subi une très forte sécheresse qui a duré dans le temps et pour laquelle nous sommes parvenus à faire baisser la consommation suite à nos différentes actions, nos nombreux messages de sensibilisation et à la campagne de communication. Cette campagne a été relayée par les communes et a permis de montrer aux usagers que l'eau n'est pas illimitée et reste une ressource fragile. Nos équipes n'ont pas ménagé leurs efforts pour éviter le manque d'eau, une réelle entraide entre services a été déployée en interne, une belle solidarité et une volonté commune : délivrer une eau de qualité 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 heures ! Telle est notre mission et je suis fière d'en faire partie.

TÉMOIGNAGE



Félix BILLAUD,
Hydraulicien modélisateur et coordinateur AquaVar

Quels sont vos retours sur cette sécheresse ?

Avec la sécheresse de 2022, nous entrons dans l'inconnue. La nappe du Var n'avait jamais été aussi basse. Son niveau n'avait jamais baissé de manière aussi importante sur des périodes aussi longues. Plusieurs champs captants ont été mis en danger assez tôt, en fin d'hiver avant les fontes des neiges et courant août. Les sécurisations d'urgence ont permis de ne pas avoir de coupure. Le plus marquant pour moi a été de comprendre, au moins dans les grandes lignes, ce qui se passait, sans pouvoir réellement agir. Les nouveaux forages sont des travaux très lourds qui prennent beaucoup de temps. Tous les services ont travaillé et ont été ultra performants et investis. Bravo ! En 2022, les pluies salvatrices ne sont arrivées que mi-décembre. C'est terriblement tard ! Une chose nous a bien aidé : la réduction des consommations. C'est LA clé viable sur le long terme. Ce fut d'ailleurs bien pointé par les rapports d'experts, des commissions sénatoriales ou de la Cour des comptes qui sont parus au niveau national.

Sommes-nous dorénavant prêts à gérer une telle crise ?

L'année 2022 pourrait être la norme en 2100. Nous avons fait des progrès énormes. Des travaux importants sont en train de sortir de terre, aussi bien d'un point de vue connaissance (travaux AquaVar pour aller vers de l'anticipation à 3-6 mois, VigiSec, études hydrogéologiques pour affiner notre connaissance du sous-sol et des apports), que sécurisation (interconnexions, abaissement des pompes, nouveaux forages plus profonds). Mais il faut travailler notre résilience et travailler sur notre capacité à faire réduire les consommations en temps de crise. Malgré tout, je pense que nous avons gagné une belle bataille et que nous sommes bien lancés pour la suite.

A hand holding a smartphone with digital icons overlaid. The background is a blurred image of a hand holding a smartphone. Overlaid on this are various digital icons: a gear, a Wi-Fi symbol, a play button, a house, a bar chart, and a plus sign. The overall color scheme is blue and teal with white lines representing circuitry or data flow.

Innover pour performer

La performance par l'innovation responsable : c'est ainsi qu'Eau d'Azur a défini sa stratégie d'innovation en alliant innovation et démarche environnementale.

MODÉLISATION

VIGISEC : un outil de suivi en temps réel de la ressource 60

ÉCOLOGIE

Création d'un nouveau service 61

ODD

« Horizon Zéro Plastique » à la Métropole de Nice 62

Des fontaines au coeur des quartiers 62

De nouveaux secteurs d'analyses voient le jour à l'ODD 63

Un partenariat d'envergure avec le CHU de Nice 63

PGSSE

La mise en place du PGSSE sur Nice 64

AQUAVAR

AquaVar : une expertise contre les inondations 65

VIGISEC : un outil de suivi en temps réel de la ressource en eau dans un contexte de sécheresse historique

La sécheresse 2022 a mis en danger l'approvisionnement en eau potable du territoire de la métropole Nice Côte d'Azur. Pour suivre l'évolution de la ressource, optimiser les fonctionnements d'exploitation et anticiper le risque de pénurie, un outil de suivi temps réel et dynamique a été développé.

Directement connecté aux bases de données publiques (HUBEAU, ADES, Hydroportail) et internes (SCADA, Météo), l'outil VISIGEC permet de valoriser un grand nombre de données et d'afficher des indicateurs et graphiques pertinents pour anticiper les crises ou périodes de tensions et faciliter les prises de décisions.

L'outil offre un environnement de consultation unique au service des services supports et des directions. Ergonomique et simple d'utilisation, il est diffusable très facilement et permet de croiser des sources d'informations distinctes sans action de traitement particulière. L'application est également capable d'intégrer des résultats de simulation de scénarios prédictifs pessimistes ou optimistes de l'évolution de la ressource. Elle pourra

également intégrer à terme des modules d'IA pour la prédiction de l'évolution des ressources à court terme.

Par ailleurs, l'appli est un formidable outil d'affichage et de gestion des connaissances patrimoniales.

Initialement développé sur la basse vallée du Var, l'outil sera étendu progressivement sur l'ensemble du périmètre métropolitain. Cela permettra de suivre l'ensemble des sources équipées du territoire. De plus, de nouvelles fonctionnalités seront créées pour répondre aux demandes nombreuses des utilisateurs (intégration de nouvelles données, comparaisons interannuelles, cartes dynamiques, édition de rapports, etc).

Enfin, dans le cadre du projet Hypervision, des outils du même type seront construits sur d'autres thématiques (performance réseau et énergétique, qualité de l'eau, etc).

Des travaux exploratoires sont en cours.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La plateforme de visualisation Vigiscop compile les données de plus de 100 capteurs installés et maintenus sur les ouvrages en exploitation, ou présents dans les observatoires milieux. Au total, ce sont plus de 10 000 données brutes qui sont filtrées, transformées et publiées chaque jour sur la plateforme pour suivre l'évolution de la ressource en eau sur le territoire et aider les prises de décisions.



Tableau de bord du logiciel VIGISEC

**Création d'un nouveau service :
« Transition Écologique et Innovation »**

Au 1^{er} juillet 2022, un pôle dédié « Transition Écologique et Innovation » a été créé, traduisant ainsi la volonté affirmée d'Eau d'Azur de devenir un terrain fertile à l'innovation, et de s'inscrire dans une démarche nécessaire de transition écologique de nos activités dans un contexte de changement climatique.

La stratégie Transition Écologique et Innovation d'Eau d'Azur, accompagnée de son plan d'actions, alignée avec le contrat d'objectifs signé entre la Métropole et l'Agence de l'Eau, se structure autour des axes stratégiques suivants :

La réduction des empreintes en eau, en énergie, en gaz à effets de serre, en matières...

Les actions inscrites sur cet axe s'articulent autour du triptyque « sobriété – efficacité – complémentarité d'usages ». Elles comprennent pour le volet Eau un « Plan d'économie d'eau » qui intègre des actions ambitieuses notamment en termes d'amélioration de rendement, ainsi que de mise en œuvre de ressources alternatives ou substitutives.

La résilience

Actions visant à identifier les aléas et risques auxquels le Territoire va être confronté à court, moyen, et long termes, et anticiper ses impacts sur nos systèmes d'alimentation en eau potable et d'assainissement.

La biodiversité

Actions visant à minimiser les impacts sur l'environnement, les cycles naturels, la biodiversité, en lien notamment avec la Stratégie Ville Perméable.

L'innovation

Création et déploiement d'une culture d'innovation au sein de Eau d'Azur, avec pour objectifs de faire de Eau d'Azur un terrain fertile à l'expérimentation et à la concrétisation de solutions innovantes dans nos domaines d'activités, et permettant de répondre aux principaux enjeux liés notamment au changement climatique et à la préservation des ressources.

La sensibilisation / l'accultura(c)tion

Actions de sensibilisations internes et externes sur les origines/impacts du changement climatique, et sur les enjeux liés à la préservation de la ressource en eau.

Dans le cadre de cette stratégie, Eau d'Azur s'est engagée dans une étude métabolique visant à réaliser le bilan des flux d'énergie et de matière intrants, sortants, et stockés sur le territoire, dans le but d'optimiser ces flux, sur son périmètre de compétences. Ce bilan métabolique constituera également un outil de monitoring de l'efficacité des actions mises en œuvre dans le cadre de cette démarche globale et transversale de transition écologique et d'innovation.

Ce pôle par nature très transversal, vise également comme objectifs de :

- Créer et consolider les partenariats avec des structures externes, autres régies et collectivités, organismes de recherche... ;
- Participer au dés-ilotage des réflexions, et à la communication inter-services ;
- Contribuer à nourrir la culture d'entreprise et le sentiment d'engagement, de fierté et de sens dans les missions de chacun au sein de l'entreprise.



« Horizon Zéro Plastique » à la Métropole de Nice Côte d'Azur

Dans le cadre du projet de la Métropole « Horizon Zéro Plastique », chaque direction a été sollicitée pour proposer des solutions et des actions à mettre en place en vue de cet objectif.

Parmi les actions d'Eau d'Azur, l'Observatoire du Développement Durable (ODD) assure l'analyse des micro-plastiques pour pouvoir en faire un diagnostic complet.

Cette nouveauté a été l'occasion pour le laboratoire de faire l'acquisition de nouveaux matériels analytiques de pointe pour répondre à cette demande. Ces appareils arriveront en 2023, et constituent un investissement de 300 000€.

Une mise au point des différentes méthodes sur les matrices est nécessaire pour ce nouveau type d'analyses : eau de consommation humaine, eaux usées, eau de mer, boues solides (type station d'épuration), boues de potabilisation ... En tout, c'est une grande diversité de matrices à étudier pour rechercher le nombre de particules plastiques et leur nature.

Leurs missions à long terme concernent également la recherche de nouveaux clients, la recherche de financement ainsi qu'Horizon Zéro Plastique de la Métropole.



Des fontaines au cœur des quartiers

Eau d'Azur a installé des fontaines d'eau plate et pétillante sur le réseau public, permettant aux promeneurs, de pouvoir se servir gratuitement de l'eau fraîche et ainsi éviter d'acheter des bouteilles en plastique. Eviter les déchets plastique est une priorité pour notre service de l'eau et de l'assainissement.

Les métropolitains disposent aujourd'hui de 6 fontaines accessibles en toute saison : 3 à Nice : sur la promenade du Paillon, au port et à Carras, 1 à Carras et 2 autres longent la promenade du bord de mer de Saint-Laurent-du-Var et Cagnes-sur-Mer.



De nouveaux secteurs d'analyses voient le jour à l'ODD

Depuis 2022, le laboratoire a mis en place de nouveaux secteurs d'analyses qui ont pour vocation de développer de nouvelles méthodes, en éco-toxicologie par exemple, avec le développement de tests pour analyser la toxicité des eaux en cas de rejet des stations d'épuration dans les milieux naturels.

Le laboratoire a pour objectif de caractériser la toxicité potentielle que peuvent générer ces rejets dans le milieu naturel.

Au niveau de la biologie moléculaire et de la virologie, le laboratoire a un certain nombre de paramètres et d'analyses plutôt rapides avec des appareils type PCR (Polymerase Chain Reaction, ou réaction de polymérase en chaîne)

pour avoir des indications sur la présence de pathogènes dans différents types d'eaux.

Ces nouveaux développements sont liés aux nouvelles réglementations qui vont s'appliquer suite à la mise en place de la Directive Européenne Eau Potable et la réglementation sur la réutilisation des eaux usées (REUT). Ils requièrent de nouveaux paramètres que le

laboratoire n'avait pas l'habitude d'analyser.

Ces démarches en sont encore dans la phase de développement.

Un partenariat d'envergure avec le CHU de Nice

Eau d'Azur a signé un partenariat avec le CHU (Centre Hospitalier Universitaire) de Nice avec la participation au projet RES2MED (RESidus de MEDicaments et de gènes de RESistance aux antibiotiques dans l'environnement).

Le CHU a obtenu un financement de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Objectif du projet : rechercher la présence de résidus de médicaments et de gènes de résistances bactériennes dans les effluents du CHU et de la ville.

L'ODD est intervenu sur la partie recherche et analyse de pathogènes avec son secteur de biologie moléculaire. Cette analyse a été faite en collaboration avec la plateforme génomique EcogenO de l'université de Rennes.

L'ODD a procédé à aider à l'extraction d'ADN pour détecter des gènes de résistance à partir de cette matière génétique et EcogenO l'analyse. La recherche s'est portée sur les bactéries e.coli et entérocoques pour l'ODD, et le laboratoire de pharmacologie du CHU s'est intéressé aux médicaments avec une analyse d'un certain nombre de molécules dans ses eaux usées.



La mise en place du PGSSE sur Nice

La mise en place d'un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) est rendue nécessaire par la nouvelle directive européenne (directive UE 2020/2184). Afin de garantir une eau potable sûre pour les consommateurs la démarche s'étend du captage au robinet des consommateurs.

En charge de la production et de la distribution d'eau potable sur la Métropole Nice Côte d'Azur (51 communes), Eau d'Azur a choisi d'initier, avant l'obligation réglementaire, la démarche pilote sur la commune de Nice pour ensuite la déployer sur l'ensemble des communes métropolitaines. Ces

démarches doivent être abouties pour 2027 pour être transmises à l'ARS.

Il s'agit d'une démarche globale visant à garantir en permanence la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en eau dans toutes ses étapes. Pour ce faire, une étude

de dangers sanitaires est réalisée sur l'ensemble du système de production et de distribution d'eau (de la ressource au robinet). Dès lors que les risques identifiés sont prioritaires, des actions et plans d'actions adaptés sont mis en œuvre pour réduire, voire supprimer, les risques.

4 grandes étapes de la démarche :

- État des lieux technique et organisationnel
- Étude des dangers et appréciation des risques sanitaires associés
- Élaboration des plans d'action
- Processus de suivi et d'amélioration des actions

Qui a en charge la démarche ?

C'est au responsable de la production et de la distribution de l'eau (RPDE), c'est-à-dire au gestionnaire des installations de mener cette démarche. Eau d'Azur qui est donc responsable de la démarche sur son périmètre, soucieuse de pérenniser la démarche dans le temps a choisi de la réaliser en interne avec ses propres équipes et de garder un esprit pragmatique tout au long de son déploiement. Pour améliorer l'appropriation de la démarche en local, Eau d'Azur a donné le nom "EAU-ASIS" (Eau Assurée Sans Impact Sanitaire) et créé un logo spécifique (ci-joint).



Qu'apporte cette démarche au fonctionnement d'Eau d'Azur ?

Il s'agit d'une démarche préventive pour assurer un approvisionnement continu en eau sans risque significatif pour la santé des consommateurs.

Elle a vocation à durer dans le temps tout en s'inscrivant dans une dynamique d'amélioration continue.

Bien que nécessitant un investissement important et une grande disponibilité de la part des col-

laborateurs pour œuvrer à la démarche, elle permettra une meilleure efficacité opérationnelle, une traçabilité des activités, en réduisant les risques de dysfonctionnement.

Par exemple la notion de gestion de crise est primordiale dans cette démarche et un gros travail est en cours sur ce sujet.

De plus, les événements climatiques récents (tempête Alex, sé-

cheresse...) ont modifié la vision initiale d'Eau d'Azur sur cette démarche, l'amenant à définir une vraie stratégie pour améliorer l'ensemble de son système d'approvisionnement en eau. La notion de ressource est essentielle dans cette vision du risque qui inclut la disponibilité permanente d'une eau de bonne qualité.

Il s'agit bien d'un important chantier qui reste encore à mener.

AquaVar : une expertise pour la protection contre les inondations

Dans le cadre de ses actions de prévention contre les inondations, l'expertise AquaVar est également mis à contribution pour caractériser les risques d'inondations de projets d'aménagements.

En modélisant les crues du Var, de vallons ou bien le ruissellement urbain, il est possible de cartographier la hauteur d'eau et la vitesse d'écoulement sur un périmètre donné. Vitesse, hauteur d'eau mais aussi temps de retour à la normale permettent de caractériser l'aléa inondation. L'inventaire des structures collectives, des voies de communications et du nombre d'habitant compose les enjeux du territoire vis-à-vis de l'aléa inondations. Enfin tout équipement individuel ou collectif susceptible

d'être facilement endommagé par la présence d'une crue augmentent la vulnérabilité de la zone face aux inondations. La présence de descente de garage et de souterrains participe par exemple à augmenter la vulnérabilité d'un territoire.

En croisant les cartes d'inondations avec les éléments urbains connus, il est possible d'estimer le risque lié aux inondations sur un territoire. Sur deux zones ayant un même aléa inondation, celle qui présente le moins de risque de

subir des dégâts est dite plus résiliente.

Ces cartes d'aléa sont également primordiales pour appréhender le risque sur les personnes dans une situation de crise. Certaines voies de communications ou d'évacuations peuvent être inondées. On estime que pour un individu adulte, une lame d'eau de 50 cm avec une vitesse de 1m/s est déjà impraticable et nécessitera l'intervention des secours.

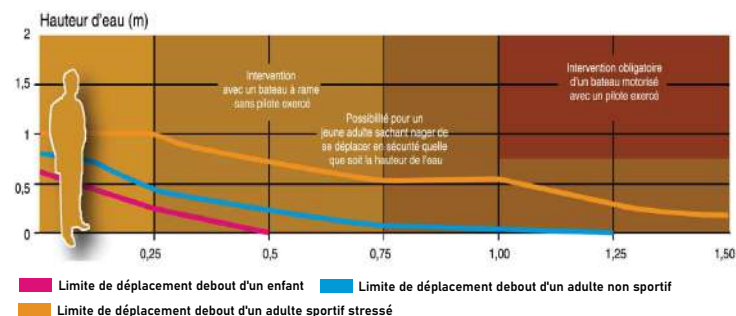


Différents plans de la ville de Nice à partir du logiciel AquaVar

Par ailleurs, des scénarios d'aménagements peuvent être implémentés dans le modèle. La comparaison des résultats de modélisation pour une zone réaménagé-

gée avec les résultats de modélisation pour une zone à l'état initial permet d'appréhender l'impact d'un projet sur le risque d'inondation. Il est alors possible de dimension-

ner des systèmes visant à réduire le risque ou changer la conception des projets qu'ils soient plus résilients.



Miser sur l'humain : un enjeu pour Eau d'Azur

Eau d'Azur met l'humain au centre de ses préoccupations et de ses stratégies, parce qu'il est une priorité et la principale ressource pour l'entreprise.

FORMATION

Les collaborateurs développent leurs compétences	68
Nouvelle définition d'orientations stratégiques	69
Un parcours d'intégration pour les nouveaux entrants	69

RECRUTEMENT

La digitalisation du processus de recrutement	70
---	----

EAU D'AVENIR

Eau d'Avenir : une démarche participative	71
---	----

SÉCURITÉ

La démarche addiction	72
Les journées de la prévention routière	73

Les collaborateurs développent leurs compétences grâce à des dispositifs internes

Eau d'Azur a toujours eu à cœur d'accompagner les collaborateurs dans leur parcours professionnel via des dispositifs de mobilité interne et de développement des compétences allant bien au-delà des obligations réglementaires.

C'est dans cet esprit notamment qu'Eau d'Azur alloue chaque année un budget conséquent à la formation professionnelle continue. Cela permet de mettre en œuvre, au-delà des nombreuses sessions de formation sécurité obligatoires, un grand nombre d'actions de développement des compétences métiers en lien avec les souhaits des collaborateurs.

Les thématiques de formations retenues sont variées : qualité de l'eau, chimie, hydraulique, génie civil, automatismes, soudure, électricité, permis poids lourds... mais aussi management, gestion de projets, comptabilité, achats publics, bureautique...

Fort de son expertise métier, Olivier BETTON participe au développement des compétences des collaborateurs Eau d'Azur et à la diffusion d'une culture interne autour de ce produit noble qu'est l'eau. En tant que responsable qualité de l'eau, il anime des modules de formation interne sur la qualité de l'eau, à destination de collaborateurs en charge des réseaux de distribution, des travaux, mais aussi auprès des chargés de relation client.

En 2022, Olivier a ainsi sensibilisé 22 personnes en interne sur cette thématique, et les actions continueront dans les années à venir.

Eau d'Azur accompagne ses collaborateurs dans tous les domaines d'expertise, sans se focaliser uniquement sur les métiers techniques de l'eau et de l'assainissement. Cela permet à chacun d'apprendre, de mettre à jour ses connaissances métiers, tout en favorisant les échanges et le partage d'informations entre pairs.

C'est ainsi qu'en 2022, 5 personnes des équipes achats / marchés publics au sein d'Eau d'Azur, ont suivi des formations d'expertise métier sur des sujets tels que les marchés d'informatique, les marchés de travaux, le développement durable dans les marchés publics...

TÉMOIGNAGE



Jenny ROUSSARD, responsable achats et marchés publics

L'entretien professionnel est l'occasion d'échanger sur les besoins concourant au développement professionnel des collaborateurs du service. Chaque année, les formations retenues permettent :

- de perfectionner nos compétences : des formations métiers sont suivies, sur des segments d'achat spécifiques tels que l'informatique, les travaux ou sur des aspects particuliers de la fonction tels que l'intégration de la RSE dans nos achats, ou encore la gestion des prix dans un contexte économique instable par exemple ;
- de comprendre l'environnement réglementaire dans lequel nous évoluons : même si la passation des marchés ne fait pas partie de leurs missions, tous les chargés de suivi d'exécution des marchés ont suivi une formation sur les fondamentaux des achats publics ;
- de suivre l'actualité juridique de la commande publique et de partager des expériences avec d'autres professionnels en participant, entre autres, au Club Marchés de la région Sud animé par des experts ;
- de mieux appréhender le cœur de métier de l'entreprise : tous les collaborateurs du service ont suivi la formation « Eau et Assainissement » ;
- mais aussi d'acquérir des compétences transversales.

Nouvelle définition d'orientations stratégiques pour les 3 prochaines années à venir : 2023-2025

En lien avec l'accord de méthode relatif à la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), Eau d'Azur définit régulièrement ses orientations stratégiques en matière de formation des collaborateurs.

En 2022, un travail d'analyse des enjeux et projets à court et moyen terme a permis de redéfinir et retenir les 5 axes d'orientations stratégiques en matière de formation professionnelle pour 2023-2025.

Ainsi les actions de développement des compétences des prochaines années auront principalement pour vocation de :

- Maintenir l'expertise métier ;
- Poursuivre les actions de formation en matière de sécurité / sûreté ;
- Favoriser le développement d'une culture Eau d'Azur et accompagner les changements d'organisation ;
- Partager les enjeux environnementaux liés à nos activités ;
- Faire de la GPEC un outil au service de la stratégie d'entreprise et de développement des collaborateurs.

Un parcours d'intégration pour les nouveaux collaborateurs

Au cours de l'année 2022, Eau d'Azur a recruté et intégré de nombreux collaborateurs qui n'étaient pas toujours issus du domaine de l'eau ou de l'assainissement.

TÉMOIGNAGE



Romain LANSSELLE, chargé de recrutement

Issu auparavant du monde ferroviaire, cette formation a été pour moi une manière de découvrir les fondamentaux du cycle de l'eau mais également la gestion de l'assainissement sur notre territoire. Travaillant dans le domaine du recrutement, il était essentiel pour moi de connaître notre domaine d'activité, afin d'avoir un discours plus adapté lors des entretiens avec les candidats.

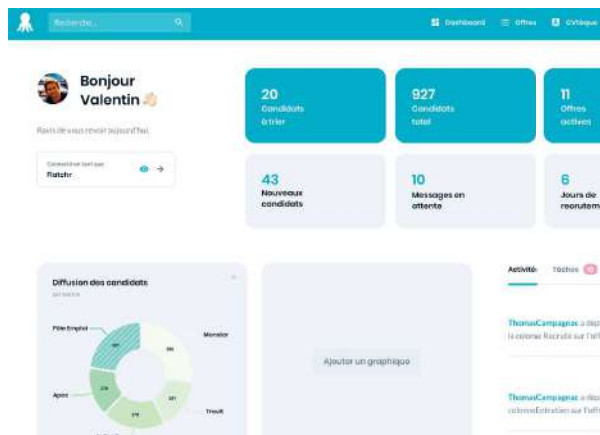
D'autre part, dans notre métier de recruteur et dans un contexte où trouver des candidats est de plus en plus difficile, nous avons la possibilité de cibler des profils plus « juniors » ou non issus du domaine de l'eau spécifiquement. Cette formation « généraliste » est alors un moyen pour les nouveaux embauchés d'acquérir davantage de connaissances pour entamer au mieux leur nouvelle carrière professionnelle.

CHIFFRES CLÉS

- Budget alloué à la formation professionnelle continue : 3,5% de la masse salariale brute
- 1 081 actions de formations réalisées
- 10 402 heures de formations réalisées
- 438 collaborateurs formés

La digitalisation du processus de recrutement – solution pour faire face aux difficultés de recrutement ?

Depuis maintenant plusieurs années, les entreprises françaises de certains secteurs peinent à recruter des candidats pour pourvoir leurs offres d'emploi. Le phénomène n'est pas nouveau, mais s'est accentué depuis la crise sanitaire liée au Covid-19.



Logiciel de recrutement Flatcatch

On peut observer que certains secteurs d'activité, voire même des métiers, connaissent des difficultés d'embauche. Parmi les métiers, certains sont dits en « tension », c'est-à-dire, que les difficultés de recrutement sont importantes et qu'il est de plus en plus compliqué de trouver des candidats.

Une majorité d'employeurs imputent principalement les difficultés de recrutement qu'ils rencontrent au nombre insuffisant de candidats, mais également au profil inadéquat des candidats lorsqu'il y en a. En effet, il existe un réel décalage entre les attentes d'employeurs et les compétences des candidats.

Néanmoins, parmi les autres causes invoquées par les entreprises pour expliquer leurs difficultés de recrutement, deux sont

également largement invoquées par les candidats à l'embauche pour justifier qu'ils préfèrent se tourner vers d'autres métiers : les conditions de travail et le déficit d'image.

Aujourd'hui, le monde du travail a changé. Certains secteurs très concurrentiels ont même déclenché une guerre des talents, afin d'attirer des employés mais aussi et surtout recruter les meilleurs talents et les meilleurs candidats.

Enfin, l'image de l'entreprise est cruciale pour mieux attirer de jeunes diplômés : promouvoir les valeurs de l'entreprise peut améliorer son attractivité.

Les objectifs d'une stratégie marque employeur sont nombreux et divers : attirer des candidats, fidéliser les talents, attirer des nou-

velles compétences, ...

L'idée de marque employeur est intimement liée à la digitalisation du processus de recrutement qui permet, par exemple, d'offrir un gain de temps considérable pour les recruteurs mais elle offre également davantage de flexibilité, aussi bien du côté des candidats que des recruteurs.

Un autre avantage majeur de la digitalisation des processus de recrutement est l'accompagnement des candidats de façon plus personnalisée ou encore de faciliter la communication de tous les acteurs du recrutement.

La digitalisation dans les enjeux du recrutement permet d'accompagner l'entreprise dans sa transformation numérique et le développement de sa visibilité sur le marché du travail.

Pour faire face à ces difficultés de recrutement, la Direction des Ressources Humaines a décidé de se tourner vers une solution digitale dédiée à l'activité recrutement, permettant de gérer le processus de façon plus adaptée face au monde du travail qui ne cesse d'évoluer.

La mise en place du logiciel « Flatcatch », la solution tout-en-un destinée aux Ressources Humaines, permet de regrouper la gestion des candidatures, la gestion des CVs, la multidiffusion de nos offres d'emploi, un vivier de candidatures ainsi qu'un outil de sourcing de CVs.

Eau d'Avenir : une démarche participative

Eau d'Avenir est une démarche mobilisatrice et participative tournée vers l'avenir. Elle vise à impliquer l'ensemble des collaborateurs dans la construction de la stratégie et du rayonnement d'Eau d'Azur.

En juillet 2022, plus d'une centaine de cadres et d'encadrants se sont réunis pour une journée d'échanges, de partage et de réflexion sur les axes stratégiques.

Cette journée marque le point de départ d'une démarche visionnaire qui fédère l'ensemble des directions.

10 groupes travaillent sur des propositions concrètes qui seront, par la suite, présentées au Comité de Direction pour arbitrage et validation.

Toutes les idées et les contributions sont précieuses pour façonner l'avenir.



Référent du groupe de travail Eau d'Avenir

SA RAISON D'ÊTRE

« Préserver l'environnement afin de pérenniser la ressource en eau et de garantir la continuité et la qualité du service public d'aujourd'hui et de demain »

SES VALEURS

Solidarité
Proximité
Excellence
Innovation

LES THÉMATIQUES DE TRAVAIL



La démarche addiction : préservation de la santé et de la sécurité au travail

La consommation d'alcool et de substances psychoactives au travail est à l'origine en France de 30% des accidents du travail ! Dans une volonté de promouvoir la sécurité et le bien-être de ses collaborateurs, Eau d'Azur a initié une approche proactive en matière de prévention des comportements addictifs. Cette initiative, nommée "Démarche Addiction", vise à mieux gérer les risques associés aux conduites addictives au sein de l'entreprise. Découvrons comment cette stratégie a été mise en place et les étapes clés qui lui ont donné le jour.

Fruit d'une collaboration entre la direction, les Instances Représentatives du Personnel (IRP), le CSSCT et le CSE, cette démarche est menée en partenariat avec l'addictologue Lionel BARRA (Cabinet PARAT conseils) et elle s'articule en 3 étapes.

ÉTAPE N°1

Tout d'abord, sensibiliser l'ensemble du personnel sur les risques liés à la consommation de substances psychoactives (alcool, drogues, médicaments) et les conséquences potentielles sur la santé, l'équilibre personnel et la sécurité.

ÉTAPE N°2

Suit, l'organisation de contrôles drogues et alcool auprès de l'ensemble du personnel. Ces contrôles préventifs ont pour but d'identifier d'éventuels consommateurs au sein du personnel et de renforcer ainsi la prise de conscience. Ils ont été organisés en 3 contrôles en garantissant aux agents, une parfaite confidentialité par rapport aux résultats de leurs tests :

- 1^{er} contrôle : les agents sont informés 7 jours avant de la date du contrôle ;
- 2^{ème} contrôle après plusieurs semaines : les agents apprennent la semaine du contrôle ;
- 3^{ème} contrôle après plusieurs semaines : les agents apprennent le mois du contrôle.

ÉTAPE N°3

Enfin, la dernière phase a pour objectif d'organiser un accompagnement avec les personnes présentant des difficultés par rapport à ces produits. Cet accompagnement est organisé conjointement avec notre partenaire addictologue, la direction et notre médecin du travail.

Pour encadrer cette initiative, une annexe au règlement intérieur a été intégrée. Cette démarche minutieusement orchestrée par Eau d'Azur se trouve ainsi ancrée dans un cadre légal bien établi. Elle a par ailleurs fait l'objet d'une consultation approfondie auprès du CSE et a été soumise à l'inspection du travail. Grâce à ce processus rigoureux, les contrôles relatifs à la consommation d'alcool et de substances psychoactives ont pu être déployés, sans rencontrer d'obstacles majeurs.

Au-delà de sensibiliser, cette démarche responsabilise chaque collaborateur quant à sa propre santé et sécurité, tout en l'engageant dans une démarche de vigilance partagée, conformément aux dispositions du Code du travail : « il incombe à chaque travailleur de prendre soin [...] de sa santé et de sa sécurité ainsi que celles des autres personnes concernées par ses actes [...] ».

Eau d'Azur, à travers sa "Démarche Addiction", s'affirme ainsi comme

un acteur engagé dans la préservation de la santé et de la sécurité de ses employés, tout en établissant des normes exemplaires en matière de prévention et de gestion des comportements addictifs sur le lieu de travail.

CHIFFRES CLÉS

- 600 agents sensibilisés
- 2 000 contrôles drogues et alcools effectués

Les journées de la prévention routière : promouvoir la sécurité routière au travail

Le risque routier est un risque professionnel majeur. C'est la première cause de décès liée au travail : près d'un tiers des accidents mortels sont des accidents de la route. Pour lutter contre ce fléau, le Ministère de l'Intérieur a lancé les Journées de la Prévention Routière, une initiative visant à instaurer une culture de sécurité routière au sein des entreprises. Dans cette optique, Eau d'Azur, consciente que le risque routier est un risque majeur pour ses employés, s'est engagée à maintenir un niveau de sensibilisation de son personnel.

Le risque routier est un risque majeur car la très grande majorité du personnel est concernée, que ce soit dans le cadre des missions quotidiennes ou bien lors des déplacements domicile – travail.

Depuis 2019, le service QSE orchestre les Journées de la Prévention Routière, en partenariat avec l'Association de Prévention Routière des Alpes-Maritimes.

Chaque année, deux sites principaux, l'agence de Carros et l'usine Super Rimiez, ouvrent leurs portes pour accueillir ces journées de prévention. Pour garantir la participation de tous, les sessions sont organisées en demi-journées et regroupent des participants de tous les services confondus préalablement constitués par le service QSE et en collaboration avec les autres services Eau d'Azur.

Chaque groupe suit tout d'abord une séance théorique en salle sous la forme d'un échange ; puis les dernières statistiques sur les accidents de la route sont présentées, les risques inhérents à la circulation routière sont abordés, ainsi que les bonnes pratiques à adopter et les mauvaises habitudes à éviter.

S'ensuit la formation pratique, où plusieurs ateliers sont proposés. Parmi eux, le réflexomètre, les lunettes de réalité virtuelle, les simulateurs de conduite pour motos et voitures, ainsi que le simulateur de choc frontal.



Agents sensibilisés à la journée de la prévention routière à l'usine de Rimiez

Bien que ces journées aient été interrompues en 2020 en raison de la pandémie de Coronavirus, elles ont fait un retour en force en 2022. Environ 80 à 100 agents sont ainsi (re) sensibilisés annuellement. En plus de promouvoir la sécurité routière, ces événements sont également l'occasion pour les collaborateurs d'Eau d'Azur de se rassembler, renforçant ainsi les liens au sein des équipes.

La prévention routière est un enjeu vital, et les Journées de la Prévention Routière d'Eau d'Azur illustrent l'engagement de l'entreprise envers la sécurité de ses employés.



Lunettes de réalité virtuelle

Communiquer et sensibiliser pour impliquer

Eau d'Azur met en place des actions de sensibilisation et de communication qui permettent d'informer, mobiliser, fédérer et de s'impliquer à la préservation de l'eau, ce bien précieux et fragile.

COMMUNICATION

L'école et l'environnement	76
Une communication de proximité	78
Communiquer, c'est aussi faire de belles découvertes	78
Communiquer sur les journées mondiales	79

L'école et l'environnement

Le développement durable et la préservation de la ressource en eau sont devenus un enjeu majeur pour la population et particulièrement pour le jeune public.

■ EN IMMERSION DANS LES ÉCOLES

Le service communication intervient chaque année dans les établissements scolaires de la Métropole Nice Côte d'Azur pour effectuer des animations pédagogiques autour de la thématique de l'eau et de l'assainissement.

Des gestes simples pour ne pas gaspiller l'eau sont expliqués en classe pour que chacun puisse devenir un élève responsable et ainsi adopter la « green attitude ».

Il s'agit de les sensibiliser et de les responsabiliser pour leur permettre de se sentir utiles et ainsi préserver leur environnement.



Agents "ambassadeurs" à l'école de Levens



Agents "ambassadeurs" à l'école de Fabron

■ EN IMMERSION DANS LES CENTRES DE LOISIRS

Le service communication réalise également des animations d'ateliers pédagogiques dans les centres de loisirs de la Métropole.

C'est ainsi que le centre de loisirs de La Gaude, situé au Domaine de l'Étoile, a pu bénéficier d'une animation de nos ambassadeurs pour expliquer le cycle de l'eau et sensibiliser les enfants à la préservation de la ressource en eau.

Les animations sont effectuées directement dans la cour de récréation sous forme d'ateliers, alliant explications et jeux éducatifs.



Agents "ambassadeurs" au centre de loisirs de La Gaude

■ EN IMMERSION AU SEIN DES ASSOCIATIONS



Pour une société engagée et solidaire

"Unis Cité" est une association pionnière du service Civique qui propose des missions collectives ouvertes à tous (16 -25 ans), dans des domaines variés tels que la solidarité, la culture, le handicap et l'environnement.

C'est un public impliqué qui pourra transmettre ce que nous lui avons appris : d'où vient l'eau du robinet, comment l'économiser et comment lutter contre le fléau du plastique.

Unis Cité

■ EN IMMERSION DANS LES COMMUNES

Eau d'Azur a participé à la fête de l'environnement qui se déroulait à Beaulieu-sur-Mer le 4 juin 2022 sur la place Marinoni.

Ce fut l'occasion pour Eau d'Azur de sensibiliser les usagers sur leurs habitudes de consommation d'eau, mais aussi aux écogestes et leur expliquer l'alerte sécheresse présente sur notre territoire.

Soulignons également la belle initiative de la municipalité qui a fait créer une plaque représentant une tortue qui sera mise devant chaque grille pluviale sur la commune pour rappeler de ne rien jeter par terre parce que ces déchets terminent dans la mer. Le message est le suivant : "ici commence la Mer".



Fête de l'environnement à Beaulieu-sur-Mer



Stand Eau d'Azur



Plaque en forme de tortue pour sensibiliser

Une communication de proximité

La proximité vers les citoyens des villages permet d'expliquer en toute transparence quelle est la situation de la sécheresse dans leurs communes.

Eau d'Azur, représentée par Christophe GERBIER, Directeur Exploitation, a participé à une table ronde organisée à Saint-Jeannet sur les enjeux et risques liés à la ressource en eau.

Ces moments d'échanges et de partages d'informations avec les usagers sont essentiels, et constituent une des actions de sensibilisation qu'Eau d'Azur souhaite développer et déployer sur l'ensemble du territoire métropolitain.



Table ronde à Saint-Jeannet



Communiquer, c'est aussi faire de belles découvertes et les partager

On ressort les archives.

Un carnet de relève de compteurs de 1940 a été retrouvé dans les archives. Un véritable trésor qui nous montre comment nos ancêtres effectuaient la relève de compteurs.

Ce n'était pas si différent finalement, la seule différence c'est qu'aujourd'hui le releveur saisi les données sur un smartphone avec un logiciel embarqué, mais nous vous parlons d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître...



Photo d'archive

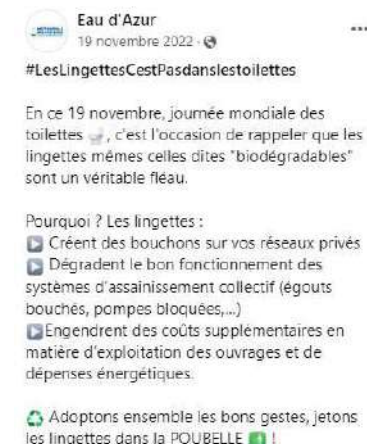
Communiquer sur les journées mondiales

Chaque journée mondiale représente une opportunité d'informer le grand public sur des thèmes liés à des enjeux majeurs comme celui de la préservation de l'eau, les droits fondamentaux, le développement durable ou le patrimoine. Le service communication profite de l'actualité et des journées mondiales pour rappeler les gestes essentiels liés à l'environnement. Ci-dessous quelques exemples de publications sur les réseaux sociaux.

3 juillet : journée mondiale sans sac plastique



19 novembre : journée mondiale des toilettes



3 octobre : journée mondiale de la mer





L'assainissement : une nouvelle mission

Eau d'Azur gère désormais l'assainissement collectif et non collectif, en assurant de manière optimale les missions de collecte et de traitement des eaux usées grâce à une mutualisation des savoir-faire et des compétences tout en intégrant les contraintes des enjeux environnementaux.

NOUVELLE MISSION

Zoom sur la gestion de l'assainissement

82

REJETS INDUSTRIELS

L'unité « suivi et conformité des rejets »

84

FAITS MARQUANTS

Les faits marquants 2022 : assainissement

86

MODÉLISATION

Le service modélisation des eaux usées

88

HALIOTIS

Haliotis : une année consacrée à la consultation des offres

90

ZOOM

sur la gestion de l'assainissement

La politique en matière d'assainissement est tournée vers la préservation des milieux naturels. Les deux axes d'action pour atteindre le bon état des cours d'eau et du littoral méditerranéen portent sur l'amélioration et l'optimisation du fonctionnement des installations.

Afin d'assurer une exploitation efficace et efficiente des installations, Eau d'Azur s'appuie sur :

- **La connaissance des installations**, grâce à un système d'information géographique et au suivi du fonctionnement en continu (autosurveillance, supervision) ;
- **Une exploitation performante des réseaux et des stations d'épuration**. Les compétences internes au service de l'assainissement (expertise en construction, en exploitation, en microbiologie...) permettent un suivi rigoureux des exploitants et garantissent la qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel ;
- **Une gestion patrimoniale** visant à maintenir le bon état et le bon fonctionnement des installations à long terme, essentielle pour une gestion durable du service.

En parallèle, la réalisation de travaux d'investissement est essentielle afin d'atteindre les objectifs de bon état écologique que la Métropole s'est fixée.

Des schémas directeurs définissent précisément les travaux à réaliser pour permettre leur programmation et améliorer la qualité des milieux récepteurs.

Les missions du service assainissement

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le service de l'assainissement des 51 communes qui composent la Métropole est assuré par Eau d'Azur, devenant ainsi le service métropolitain de l'eau et de l'assainissement.

Eau d'Azur, au titre de l'exploitation du service public d'assainissement collectif, exerce :

- **La collecte, le transport et le traitement des effluents d'eaux usées** y compris les eaux pluviales provenant des réseaux unitaires ;
- **Le rejet dans le milieu naturel** après traitement des effluents conformes aux normes de qualité et la garantie de cette qualité ;
- **La conformité du système d'assainissement collectif** conformément aux obligations réglementaires en vigueur ;
- **Le contrôle du rejet des effluents industriels** et du respect des conventions de rejet ;
- **La mise en conformité des réseaux de collecte** et notamment de la réduction des eaux claires parasites ;
- **La maintenance, l'entretien et le renouvellement de l'ensemble des biens** affectés aux services remis par la Métropole à Eau d'Azur ou acquis et réalisés par cette dernière en cours d'exploitation ;
- **La conception, le financement et la réalisation des investissements** décidés avec la Métropole ;
- **L'information et la communication** des services publics auprès des usagers ;
- **L'expertise** et la recherche en lien avec les compétences gérées par Eau d'Azur ;
- **La facturation et le recouvrement** du prix de l'eau potable et de l'assainissement, ainsi que des taxes et redevances pour le compte de tiers.

Eau d'Azur, au titre de l'exploitation du service public d'assainissement non collectif, exerce :

- **Le contrôle du bon fonctionnement des systèmes d'assainissement non collectifs** conformément à la réglementation ;
- **L'instruction des demandes et le contrôle de conformité des systèmes d'assainissement non collectif** pour les constructions neuves.



Station d'épuration à Utelle

CHIFFRES CLÉS

- 467 794 habitants raccordés à l'assainissement collectif
- 1 506 kilomètres de réseaux d'eaux usées
- 157 postes de refoulement
- 172 déversoirs d'orages
- 52 stations d'épuration et unités mobiles de traitement

L'unité « suivi et conformité des rejets »

La réglementation impose à tout établissement exerçant une activité à caractère industriel, commercial ou artisanal, de disposer d'une autorisation de déversement des eaux usées autres que domestiques dans le réseau public de collecte.



En effet, ce déversement n'est pas un droit mais doit être autorisé par l'autorité compétente en matière d'assainissement. Cette autorisation prend la forme d'un arrêté de déversement indiquant les prescriptions à respecter avant rejet dans le réseau public de collecte. Celui-ci peut comporter en annexe une convention de déversement qui précise les modalités techniques, juridiques et économiques de l'arrêté.

Dans ce cadre, l'unité « Suivi et Conformité des Rejets », constituée de trois technicien(e)s, mène quotidiennement des actions de gestion et de suivi de la problématique des rejets industriels sur l'ensemble du territoire Métropolitain.

De plus, l'unité de par ses actions, doit répondre au mieux aux objectifs fixés par l'Agence de l'Eau dans le contrat passé entre la Régie Eau d'Azur, la Métropole Nice Côte d'Azur et la totalité des partenaires engagés dans la démarche collective « EAUX-TOP ».

Couverture de la plaquette : "Comment gérer les eaux usées liées à votre activité ?" à destination des professionnels

Les missions menées sont réparties dans les 3 catégories suivantes :

Le recensement

Le recensement est effectué avec enquête de terrain (au moins 4 000 établissements sont concernés par un contrôle de leurs rejets d'eaux usées non domestiques sur l'ensemble du territoire métropolitain) et les renseignements sont stockés dans une base de données. La priorisation des visites est effectuée en fonction des retours des équipes d'exploitation réseaux, de la station d'épuration, des demandes des équipes de la ressource en eau, des demandes de nos partenaires (la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat), des échanges et demandes de la DREAL et des sollicitations des entreprises ou industriels.

Les diagnostics rejets

Le contrôle et la mise aux normes des entreprises potentiellement polluantes (bonne gestion des effluents ou déchets liquides dangereux/toxiques) sont effectués avec des préconisations et/ou des mises en conformité concernant les équipements à mettre en place ou les bonnes pratiques à suivre. L'audit qualité et les contrôles inopinés des rejets des entreprises sont également mis en place et réalisés grâce au matériel de prélèvement de dernière génération dont dispose l'unité.

La régularisation administrative

L'instruction et la délivrance des autorisations de déversement sont réalisées permettant ainsi un suivi rigoureux. La délivrance d'arrêtés modificatifs et avenants aux conventions pourrait être effectuée le cas échéant. Enfin, l'équipe assure le suivi analytique des établissements autorisés à rejeter dans le réseau public d'assainissement, ainsi que le suivi du respect du calendrier des mises en conformité demandées lors de la remise de l'autorisation.

Deux autres sources de recettes liées à l'activité de l'Unité sont possibles :

En cas de prélèvement d'eau à une autre source que le réseau public de distribution d'eau potable (les forages, par exemple), les établissements doivent également payer une redevance assainissement en fonction des volumes rejetés dans le réseau public de collecte.

Lorsqu'il est prévu un rejet d'eau de pompage de la nappe phréatique dans les réseaux d'eaux usées (par exemple lors de travaux de construction), l'entreprise en charge du pompage doit s'acquitter d'une participation financière correspondant à 70% du montant de la redevance assainissement auquel peut être rajoutée une majoration (coefficient de pollution) relative à la qualité de l'effluent.

Une mission de sensibilisation et d'information auprès des professionnels et du grand public, ainsi que des services techniques et environnementaux des collectivités locales, fait également partie intégrante de la démarche. Le service sensibilise chaque année le jeune public auprès des établissements scolaires et périscolaires du territoire Métropolitain.

L'unité « Suivi et Conformité des Rejets » se voit aussi confier d'autres missions. Elle a, entre autre, l'instruction et la délivrance d'autorisations temporaires des rejets d'eaux de pompage de nappes phréatiques ou de sources lors des chantiers et/ou des travaux.

Elle réalise des enquêtes relatives à des pollutions de l'eau (réseaux, station d'épuration, milieux) et effectue la remontée des informations aux services responsables. Elle assure une veille réglementaire et juridique ainsi qu'une mise à jour documentaire (règlement d'assainissement, plaquette d'informations, fiches techniques et autres documents internes).

Durant l'année 2022, ce sont 112 nouveaux établissements (indus-

triels et métiers de bouche) qui ont été visités et se sont vus délivrer leur autorisation de rejet ou sont rentrés dans le cycle d'obtention de celle-ci.

Le service est un interlocuteur privilégié des services d'Eau d'Azur, de la Métropole Nice Côte d'Azur et des services de l'Etat en ce qui concerne la problématique des rejets aqueux des entreprises dans le réseau public d'assainissement. Il s'implique quotidiennement dans la prévention des pollutions du milieu naturel par les entreprises, ou industriels, et aide activement au maintien de la bonne qualité des effluents afin que les stations d'épuration puissent fonctionner de manière optimale.

Enfin, l'unité s'implique également dans la recherche et l'élimination des micropolluants quelle qu'en soit la source, et travaille en collaboration avec l'ODD et d'autres partenaires sur la mise en place de nouveaux procédés de prélèvements dans les réseaux d'assainissement. Ceux-ci permettront une

meilleure connaissance de la présence de ces molécules dans nos réseaux et une identification plus précise des potentiels émetteurs de ces pollutions.



Mise en place d'un prélèvement automatique

CHIFFRES CLÉS

► 112 nouveaux établissements visités en 2022

Les faits marquants 2022 : assainissement

UTELLE

Nouvelle station d'épuration à Utelle

Suite au constat de l'obsolescence de la station d'épuration existante d'Utelle Village vis-à-vis de la qualité du rejet et de sa capacité, la construction d'une nouvelle station d'épuration a été décidée. Ce nouvel ouvrage d'une capacité de 500 EH est équipé d'un traitement biologique par technique de biodisques et d'une recirculation des eaux traitées.



Construction de la station d'épuration d'Utelle

378 000€

SAINT-LAURENT-DU-VAR

Pose d'une nouvelle canalisation en acier de 500 mm de diamètre sur 390 mètres

Dans le cadre de la suppression à venir de la station d'épuration de Saint-Laurent-du-Var, une nouvelle canalisation d'assainissement doit être posée pour assurer le transfert des effluents depuis la rive droite du Var vers la station d'épuration d'Haliotis, à Nice. A ce titre, une première partie du réseau de transfert a été mise en œuvre fin 2022. Ces travaux ont été réalisés sur le pont Napoléon III entre Nice et Saint-Laurent-du-Var et ont consisté en la pose d'une canalisation en acier de 500 mm de diamètre sur environ 390 mètres.



Nouvelle canalisation de 500 mm

368 000€

VILLEFRANCHE-SUR-MER

Extension du réseau d'assainissement sur 1 900 mètres

Ce projet concerne l'extension du réseau d'assainissement sur l'Avenue des Caroubiers depuis le Col des Quatre Chemins jusqu'à l'intersection avec l'Avenue Bella Vista. Ces travaux consistent en une extension de réseau d'assainissement sur environ 1 900 mètres en coordination avec les services de l'eau potable (renouvellement du réseau), de l'éclairage public et d'ENEDIS (enfouissement des réseaux).



Extension du réseau d'assainissement

618 000€

ROQUEBILLIÈRE

Renforcement de la filière d'épuration à la station provisoire suite à la tempête Alex

La station d'épuration Peira Grossa, située sur la commune de Roquebillière a été détruite dans son intégralité lors du passage de la tempête Alex en octobre 2020. Une station provisoire a été immédiatement mise en place à proximité pour traiter les effluents de la commune. En 2022, Eau d'Azur a réalisé les travaux de renforcement de la filière d'épuration pour atteindre sa pleine capacité de 3 000 équivalent-habitants.



Station provisoire pour Roquebillière

600 000€

Le service modélisation des eaux usées

La modélisation des flux hydrauliques consiste à simuler informatiquement le comportement des eaux usées. C'est un outil de prévision, de test de scénarii et d'optimisation de procédés.

■ ÉTUDE DE RACCORDEMENT DE DRAP

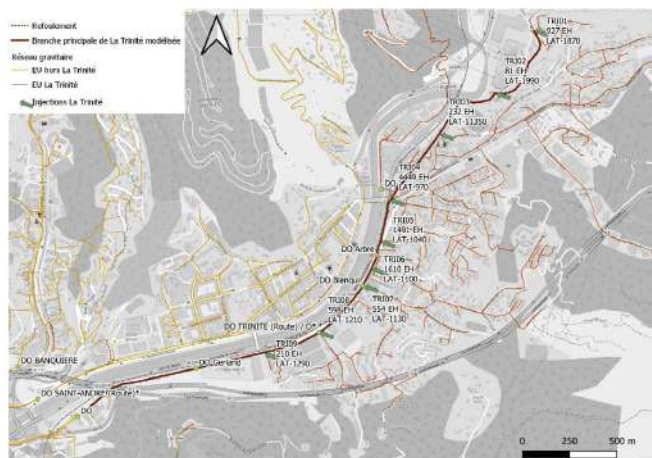
Suite à l'adhésion de la commune de Drap au sein de la Métropole Nice Côte d'Azur, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement ont été transférées à la Métropole.

Le raccordement du système de collecte alimentant la station d'épuration de Drap vers le système de Nice Haliotis a été envisagé, permettant ainsi la suppression de la station d'épuration obsolète de Drap mise en service en 1978.

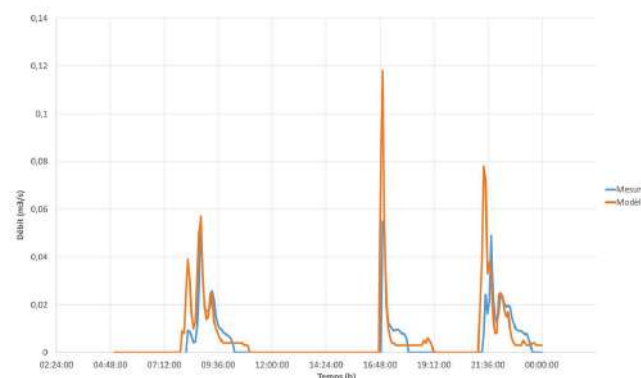
Les objectifs de l'étude sont multiples : il s'agit d'une part de vérifier la faisabilité technique du raccordement, mais également de quantifier l'impact hydraulique d'une telle connexion sur le réseau et les déversoirs en aval jusqu'à la STEP de Nice.

Enfin, cette étude a permis de pré-identifier d'éventuelles contraintes ou obstacles qui pourraient compliquer la mise en œuvre de ce projet.

Comparaison du débit déversé au DO Oli entre le modèle et la mesure pour la pluie du 29/04/21, permettant d'évaluer la qualité de calage du modèle



Présentation du réseau de La Trinité modélisé via Mike Urban



Ainsi, les travaux suivants ont été réalisés :

- La création et le calage du modèle de La Trinité, inclus par la suite au modèle global de Nice ;
- L'étude du dimensionnement et de l'implantation de l'ouvrage de transfert entre Drap et La Trinité ;
- L'étude du dimensionnement et de l'implantation d'un bassin de stockage des effluents sur le site de la STEP de Drap qui permettrait la rétention des eaux usées en cas de pluie.

■ MISE EN CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE DU SYSTÈME DE NICE

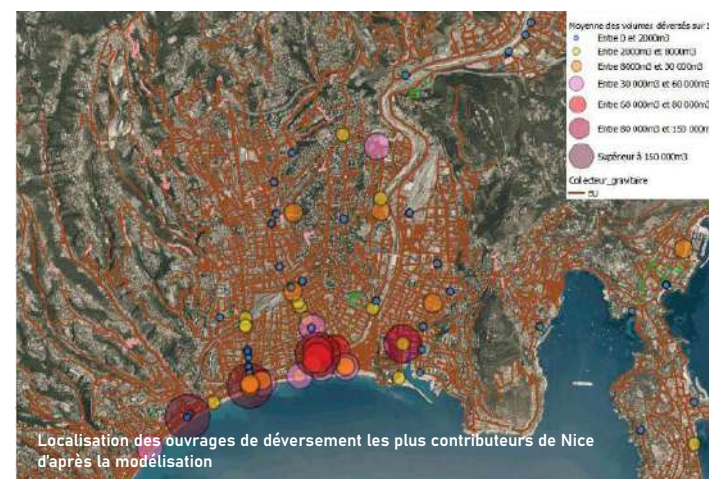
Concernant le modèle de Nice, une vaste étude sur 5 années de données a été réalisée pour évaluer la conformité du système de collecte, au regard des dispositions réglementaires issues de la directive européenne ERU (Eaux Résiduelles Urbaines), transcrites en droit français par l'arrêté du 21 juillet 2015.

Pour respecter l'arrêté, les rejets par temps de pluie doivent représenter moins de 5% des volumes d'eaux usées produits par l'agglomération d'assainissement durant l'année.

Le modèle numérique du système Haliotis a donc été utilisé pour déterminer les débits en entrée de station et pour quantifier les déversements en milieu naturel, en nombre et volume. Le modèle s'appuie sur l'analyse de longues séries de données (2017-2021) pour refléter le comportement en tout temps du réseau en situation actuelle.

Cette étude a permis :

- De confirmer le respect du critère 5% en volume annuel sur le système Haliotis en situation actuelle ;
- D'estimer le nombre de déversements moyens sur les 5 années étudiées par ouvrage ;
- D'identifier les déversoirs d'orage les plus contributeurs et de proposer des instrumentations pour améliorer le suivi des volumes déversés.



■ MAIS AUSSI...

Dans le cadre du projet de connexion des eaux usées arrivant à la station d'épuration de Saint-Laurent-du-Var vers celle de Nice, plusieurs modélisations ont été réalisées pour dimensionner le raccordement du futur réseau dans le déversoir d'orage de la Californie à l'entrée d'Haliotis.

L'objectif était de déterminer le débit de pompage optimal en réalisant une série de modélisations sur des pluies exceptionnelles qui, statistiquement, se présentent environ une fois tous les 10 ans et 20 ans.

Une étude de mise en place d'une vanne spéciale « F-reg » à Carros permettant de contrôler le débit transitant dans les réseaux et ainsi d'utiliser la capacité de stockage des canalisations à l'amont a été réalisée.

D'autres éléments ont permis d'effectuer la vérification de points noirs, d'évaluer le dimensionnement de canalisations en vue de futurs travaux, d'étudier la mise en place de nouvelles vannes, d'étudier la pose et les conséquences du doublement d'un tronçon du réseau et enfin d'estimer le volume d'effluents déversés après une pluie pour un déversoir d'orage donné.

Haliotis : une année consacrée à la consultation des offres

Dans le cadre du Marché Global de Performance (MGP) relatif à la conception, réalisation et exploitation-maintenance du nouveau complexe HALIOTIS 2, l'année 2022 a été consacrée à la procédure de consultation des offres remises par les candidats et aux phases de négociation (3 phases d'offres après la candidature).



Jury du nez à la station d'épuration Haliotis

Cette longue phase était cruciale pour atteindre les objectifs ambitieux du projet : construire un complexe de nouvelle génération suivant des objectifs de protection environnementale et d'insertion urbaine ambitieux tels que :

- Inscrire Haliotis 2 dans l'économie circulaire et la préservation des ressources naturelles avec la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) et la revalorisation des déchets ;
- Fixer un objectif de sobriété énergétique ;
- Améliorer la maîtrise des nuisances et l'intégration paysagère en entrée de ville.

L'offre finale des groupements en lice, a été remise le 30 décembre 2022.

En parallèle, la Métropole Nice Côte d'Azur et Eau d'Azur ont souhaité saisir la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) afin d'organiser une concertation publique préalable à ce projet.

La concertation préalable vise à présenter au public le projet Haliotis 2, en diffusant une information claire et transparente et en répondant à toutes les interrogations des personnes présentes relatives au projet. Elle vise également à recueillir les observations et propositions du public.

Pour faire connaître le projet et sa concertation, un important dispositif de communication a été déployé avec la mise en place de 4 réunions publiques, de débats mobiles, de permanences à l'Observatoire du Développement Durable et de webinaires.

Ces événements ont été largement relayés par le biais de nombreux outils et canaux de communication : site internet, affiche, dépliant, dossier de concertation, panneaux d'informations. Un kit de communication numérique a également été envoyé aux communes associées au projet pour une diffusion la plus large possible via les réseaux sociaux.

Même si la participation aux réunions est restée relativement limitée, elle n'en a pas moins été riche d'enseignements et a constitué la première étape d'un dialogue avec le public qui accompagnera toutes les étapes du projet.

C'est dans cet esprit et suite aux problématiques d'odeurs rencontrées sur la station pendant la sécheresse de l'été 2022, qu'un jury de riverains a été constitué et qu'une première réunion a eu lieu le 26 octobre 2022. Cette réunion a été l'occasion de faire découvrir aux participants la station d'épuration HALIOTIS et de suivre une formation sur les odeurs. C'est donc un véritable « jury de nez » qui a été créé pour que les riverains puissent jouer un rôle essentiel dans la détection, la qualification des odeurs et ainsi permettre d'améliorer la rapidité et l'efficacité des actions correctives menées par l'exploitant.

Le principe de ce jury a été très apprécié par les riverains et il a été décidé de mettre en place des réunions trimestrielles pour continuer à maintenir un dialogue renforcé et les informer régulièrement des travaux liés à l'entretien de la station actuelle, ainsi que du futur projet.



Agent participant au jury du nez

Haliotis2

Un complexe de nouvelle génération pour valoriser le cycle de l'eau de la Métropole

CONCERTATION PRÉALABLE DU 21 FÉVRIER AU 27 MARS 2022 INCLUS

Informez-vous et exprimez-vous



POUR RENCONTRER LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

**RÉUNION
PUBLIQUE
D'OUVERTURE**
Mercredi 23 février
19h-21h
Nice
Salle Linné au Parc Phoenix

**RÉUNION
PUBLIQUE
THÉMATIQUE**
Mardi 1^{er} mars
19h-21h
Saint-Laurent-du-Var
Salle Ferrière

**DEUX DÉBATS
MOBILES**
seront organisés sur des
lieux de vie à proximité
du complexe

PERMANENCES

Observatoire du Développement Durable,
333 Promenade des Anglais, Nice
Mercredi 2 mars 9h-12h
Lundi 14 mars 15h-19h
Vendredi 18 mars 13h-16h30
Samedi 26 mars 9h-12h

**RÉUNION
PUBLIQUE
DE PROXIMITÉ**
Jeudi 3 mars
19h-21h
Nice
Salle Linné au Parc Phoenix

**RÉUNION
PUBLIQUE
DE CLÔTURE**
Vendredi 25 mars
19h-21h
Nice
Salle Linné au Parc Phoenix

POUR CONTRIBUER

- Des registres papiers disponibles en mairies ;
 - Un formulaire de dépôt d'avis et de question en ligne avec la possibilité de déposer une pièce jointe ;
 - Des dépliants avec coupon T détachable pouvant être postés **par courrier** à : Régie Eau d'Azur, TSA 91114, 06209 NICE CEDEX 3
 - Des avis et questions peuvent être posés aux garants :
- > **aux adresses mails dédiées :**
severine.cachod@garant-cndp.fr et
alain.combes@garant-cndp.fr
- > **ou par courrier à :** Garants de la concertation sur le projet Haliotis 2,
244 boulevard Saint-Germain,
75007 PARIS



La station d'épuration Haliotis

Haliotis est la principale station d'épuration des eaux usées de l'agglomération, traitant 60 % des eaux usées métropolitaines.



Les indicateurs réglementaires

Les indicateurs réglementaires permettent de suivre les différentes composantes du service qui, pris dans leur ensemble, offrent une vision globale de ses performances.

ANNEXES

Les indicateurs de performance

94

Fiche	INDICATEURS DE PERFORMANCE	Périmètre Eau d'Azur	Nice et Falicon	Rive Gauche du Var ⁽¹⁾	Rive Droite du Var ⁽²⁾	Haut Pays ⁽³⁾
ACCÈS À L'EAU ET QUALITÉ DU SERVICE À L'ABONNÉ						
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	553 426	345 530	61 950	133 652	12 294
D 102.1	Prix TTC du m³ pour 120m³ au 1 ^{er} janvier 2022 (eau potable)	voir détail par commune	1,98	1,98 1,99 pour Est Littoral	1,98	1,50 1,98 pour Duranus 1,99 pour Auron 2,27 pour Isola 2000
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	1 jour ouvré	1 jour ouvré	1 jour ouvré	1 jour ouvré	1 jour ouvré
D 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (en %)	100%	100%	100%	100%	100%
D 151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u/1 000 abonnés)	3,8	2,1	5,2	4,5	8,6
D 155.1	Taux de réclamations écrites : nbre/1 000 abonnés	1,55	1,70	1,19	1,45	1,67
GESTION FINANCIÈRE						
P 109.9	Montant des abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (€ HT)	7 987	non disponible	non disponible	non disponible	non disponible
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2,45%	non disponible	non disponible	non disponible	non disponible
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	1,04	non disponible	non disponible	non disponible	non disponible
QUALITÉ DE L'EAU ET PROTECTION DES RESSOURCES						
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire (microbiologie)	99,7%	100,0%	100,0%	100,0%	98,7%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire (physico-chimie)	99,3%	100,0%	99,8%	99,8%	99,7%
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	62,1%	56,3%		78,3%	58,5%
PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE						
P 104.3	Rendement du réseau de distribution (hors CRDV) ⁽⁵⁾	78,7%	82,1%	88,0%	71,3%	39,1%
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau ILP (m³/j/km) ⁽⁵⁾	17,2	21,2	9,0	17,6	14,7
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés ILVNC (m³/j/km)	18,0	22,0	10,0	21,0	17,0
	Indice linéaire de consommation ILC (m³/km/j) ⁽⁶⁾	68,0	97,0	66,0	50,0	11,0
GESTION PATRIMONIALE						
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	1,6%	1,4%	2,0%	0,5%	3,8%
P 103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	108	110	110	106	107

(5) Le calcul a été fait en n'intégrant pas le périmètre du CRDV (Canal de la Rive Droite du Var).

Avec le CRDV, le rendement de réseau est de 75,8%, l'ILP de 19,9

A noter également par rapport à l'année 2021 : les surverses d'eau potable au niveau des réservoirs ont été intégrées dans les pertes.

(6) Indicateur demandé par l'Agence de l'Eau hors arrêté du 2 mai 2007

Rive Gauche du Var ⁽¹⁾

Aspremont,
Beaulieu-sur-Mer,
Cap-d'Ail,
Castagniers,
Colomars,
Èze,
La Roquette-sur-Var,
La Trinité,
Levens,
Saint-Blaise,
Tourrette-Levens,
Saint-André-de-la-Roche,
Saint-Jean-Cap-Ferrat,
Saint-Martin-du-Var,
Villefranche-sur-Mer.

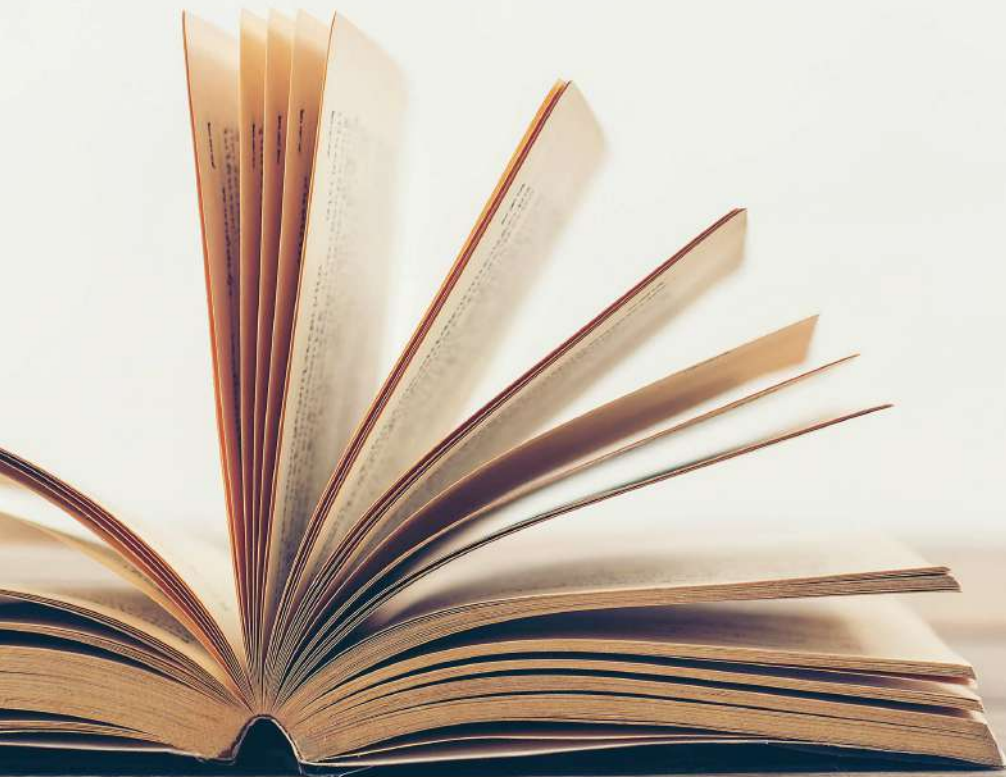
Rive Droite du Var ⁽²⁾

Bonson,
Cagnes-sur-Mer,
Carros,
Gattières,
Gilette,
La Gaude,
Le Broc,
Saint-Jeannet,
Saint-Laurent-du-Var,
Vence.

Haut Pays ⁽³⁾

Bairols,
Belvédère,
Clans,
Duranus,
Ilonse,
Isola,
La Bollène Vésubie,
Lantosque,
La Tour,
Marie,
Rimplas,
Roquebillière,
Roubion,
Roure,
Saint-Dalmas-le-Selvage,
Saint-Etienne-de-Tinée,
Saint-Martin Vésubie,
Saint-Sauveur-sur-Tinée, Tourne-
fort,
Utelle,
Valdeblore,
Venanson.

Lexique



Affouillement

Action de creusement due aux remous et aux tourbillons engendrés dans un courant fluvial ou marin butant sur un obstacle naturel (rive concave des méandres) ou artificiel (pile de pont, jetée).

ARS : Agence Régionale de Santé

Ce sont des établissements publics administratifs de l'État Français, chargés d'assurer un pilotage unifié de la santé en région, de mieux répondre aux besoins de la population et d'accroître l'efficacité du système de santé.

Assainissement

L'assainissement a pour fonction de collecter les eaux usées, puis de les débarrasser des pollutions dont elles sont chargées avant de rejeter l'eau ainsi traitée dans le milieu naturel. Le traitement des eaux usées produit des boues qui sont ensuite valorisées ou éliminées.

Bassin hydrographique

Territoire drainé par des eaux souterraines ou superficielles qui se déversent dans un collecteur principal (cours d'eau, lac) et délimité par une ligne de partage des eaux.

CATEC : Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés

C'est un dispositif de formation visant à certifier de la capacité des professionnels à évoluer dans des espaces confinés. Le CATEC correspond donc à une certification, remise suite à une formation CATEC. Ce dispositif s'applique uniquement aux professionnels issus des secteurs de l'assainissement et du domaine de l'eau : production et distribution d'eau potable, et collecte et traitement des eaux usées.

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

C'est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle déconcentrée de l'Etat, chargé de représenter les intérêts des entreprises commerciales, industrielles et de service. Elle met à la disposition des entreprises et des créateurs des prestations ciblées sur leurs préoccupations.

Champ captant

Un champ captant est, en France, un territoire regroupant un ou plusieurs ouvrages de captages d'eau potable souterraine, dans une même nappe phréatique.

CMA : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

C'est une organisation ayant pour but d'aider les artisans à gérer et organiser leur entreprise. La CMA défend l'artisanat, soutient les entrepreneurs artisans et favorise la formation professionnelle dans ce secteur.

CNDP : Commission Nationale du Débat Public

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) est une autorité publique qui veille au respect du droit à la participation du public dans l'élaboration des projets et des politiques publiques ayant un impact sur l'environnement.

COFRAC : Comité Français d'Accréditation

C'est une association à but non lucratif et l'unique organisme de référence en matière d'accréditation. Il est chargé de délivrer les accréditations aux organismes intervenant dans l'évaluation de la conformité en France.

CRDV : Canal de la Rive Droite du Var

Le canal est présent sur les communes de Cagnes-sur-Mer, Gattières, La Gaude, Saint-Jeannet et Saint-Laurent-du-Var et représente environ 3 800 abonnés.

CSE : Comité Social et Économique

C'est une instance unique de représentation du personnel composée de l'employeur et d'une délégation élue du personnel comportant un nombre de membres fixé en fonction de l'effectif de l'entreprise.

CSSCT : Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail

C'est une commission spécifique créée au sein du Comité Social et Économique (CSE), qui traite des questions de santé, de sécurité et des conditions de travail.

DECI : Défense Extérieure Contre l'Incendie

Elle se définit comme l'ensemble des aménagements fixes, publics ou privés, susceptibles d'être employés pour alimenter en eau les moyens de lutte contre l'incendie.

Dénoyer

Assécher des travaux miniers envahis par l'eau.

Déversoir d'orage

Les déversoirs d'orage sont des ouvrages utilisés sur le réseau d'évacuation des eaux des agglomérations possédant un réseau unitaire. Ils permettent de rejeter une partie des effluents dans le milieu naturel ou dans un bassin de rétention, sans passer par la station d'épuration.

DBO / DCO : Demande Biochimique en Oxygène

La DBO correspond à la Demande Biochimique en Oxygène, c'est-à-dire la quantité d'oxygène qu'il faut pour oxyder (ou dégrader) les composants organiques biodégradables d'un effluent. La DCO correspond à la Demande Chimique en Oxygène, c'est-à-dire la quantité d'oxygène nécessaire pour oxyder (ou dégrader) l'ensemble des composants organiques d'un effluent. Le rapport DCO/DBO indique donc la biodégradabilité de l'effluent : plus il est élevé, moins l'effluent est biodégradable ; plus il est faible, plus l'effluent est biodégradable.

DFCI : Défense des Forêts Contre l'Incendie

La Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI) est le dispositif national français contre les feux de forêt. Cette politique de prévention comprend l'équipement, l'aménagement et l'entretien de l'espace forestier.

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

C'est un échelon régional unifié du ministère de la Transition Écologique. Elle a pour vocation de piloter les politiques de développement durable au niveau local.

Eau brute

L'eau brute est celle qui se trouve dans l'environnement, qui n'a pas été traitée et possède tous ses minéraux, ions, particules, bactéries ou parasites. L'eau de pluie, l'eau souterraine, celle des puits d'infiltration et des réservoirs comme les lacs et les rivières sont des eaux brutes.

Éco-toxicologie

L'éco-toxicologie est la science qui étudie les effets des substances toxiques (polluants) sur l'environnement (faune et flore).

Éffluent

Se dit d'un fluide qui s'écoule d'une source, qui sort d'un dispositif, d'une installation.

ERU : Eaux Résiduaires Urbaines

Les Eaux Résiduaires Urbaines (ERU) sont définies comme étant les eaux ménagères usées ou le mélange des eaux ménagères usées avec des eaux industrielles usées et/ou des eaux de ruissellement.

Etiage

Niveau moyen le plus bas d'un cours d'eau, parfois marqué par un zéro pour mesurer la hauteur des eaux au-dessus de ce point au moyen de chiffres inscrits sur une échelle.

Génomique

La génomique est une discipline de la biologie moderne. Elle étudie le fonctionnement d'un organisme, d'un organe, d'un cancer, etc. à l'échelle du génome, au lieu de se limiter à l'échelle d'un seul gène.

GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences

La GPEC ou Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences est une méthode conçue pour mettre en adéquation les effectifs, les emplois et les compétences avec les objectifs stratégiques et l'environnement externe (marché, concurrence, évolutions technologiques, ...).

Hydrant

Un hydrant, aussi appelé borne d'incendie, bouche d'incendie ou poteau incendie, est un dispositif de lutte contre l'incendie constitué d'une prise d'eau sur un réseau aérien ou souterrain d'eau sous pression permettant d'alimenter les fourgons d'incendie des sapeurs-pompiers.

IMREDD : Institut Méditerranéen du Risque de l'Environnement et du Développement Durable

L'Institut s'intéresse à un défi sociétal : le territoire intelligent et résilient face à l'ensemble des problématiques environnementales. Il développe ses activités autour de quatre Domaines d'Activités Stratégiques (DAS): l'énergie au travers des problématiques de bâtiment/quartier intelligent, la mobilité, les risques, l'environnement et en transversalité l'humain.

Indice ST-DCO

Indice de demande chimique en oxygène mesuré en appliquant la méthode décrite par la norme ISO 15705.

Marque employeur

La marque employeur est l'image d'une entreprise auprès de ses employés et des candidats potentiels, et inclut par extension les efforts de marketing et de communication qui visent à l'améliorer et à la communiquer.

Micropolluant

Un micropolluant est une substance polluante présente dans des concentrations très faibles dans l'eau, dans l'air ou le sol, et qui peut avoir une action toxique ou écotoxique pour tout ou partie des organismes ou l'écosystème.

ODD : Observatoire du Développement Durable

L'Observatoire du Développement Durable créé en 1888 comme Laboratoire Municipal d'Analyses de la Ville de Nice, est aujourd'hui un laboratoire d'analyses chimiques et biologiques de tous types d'eaux : eaux de consommation, eaux usées, eaux de surface, ... En 2022, il a été rattaché à Eau d'Azur après avoir appartenu à la Métropole Nice Côte d'Azur.

Piézomètre

Au sens strict, dispositif servant à mesurer la hauteur piézométrique en un point donné d'un système aquifère, qui indique la pression en ce point, en permettant l'observation ou l'enregistrement d'un niveau d'eau libre ou d'une pression. Le concept de piézomètre a été étendu à l'ensemble des ouvrages artificiels (puits, forages, gravières, ...) ou naturels (avens, grottes, ...) qui permettent l'accès aux eaux souterraines. On parle alors plutôt de forage non exploité qui permet la mesure du niveau de l'eau souterraine en un point donné de la nappe. Ce niveau qui varie avec l'exploitation nous renseigne sur la capacité de production de l'aquifère.

PGSSE : Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux

Le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) consiste en une approche globale de sécurité sanitaire visant à identifier les dangers liés à l'exploitation des systèmes de production et de distribution d'eau et à mettre en œuvre un plan d'actions afin de prévenir les risques sanitaires.

PPRIF : Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêts

Outil de prévention et d'aménagement, le Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêts (PPRIF) a pour but de prendre en compte le risque feu de forêt dans le développement urbain de la commune. Le PPRIF prescrit les mesures de prévention à mettre en œuvre tant par les propriétaires que par les collectivités publiques.

Prise d'eau

Détournement d'un cours d'eau pour un usage particulier, irrigation, ou alimentation.

Rendement

Production évaluée par rapport à une norme, à une unité de mesure.

REUT : Réutilisation des Eaux Usées Traitées

C'est une solution possible à mettre en place localement pour s'adapter à des tensions sur l'eau : elle consiste en France à valoriser des eaux en sortie de station de traitement pour des usages bénéfiques comme l'arrosage des espaces verts ou le nettoyage de voirie.

RES2MED

Le projet RES2MED évalue la présence de résidus de médicaments et de marqueurs de résistances aux antibiotiques émergents dans les effluents du CHU de Nice et en aval jusqu'au littoral côtier.

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

C'est un texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données de manière égalitaire sur tout le territoire de l'Union Européenne (UE). Il a été conçu autour de trois objectifs : renforcer les droits des personnes, responsabiliser les acteurs traitant des données et crédibiliser la régulation grâce à une coopération renforcée entre les autorités de protection des données.

SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

Ce service est chargé de l'analyse des risques et de la mise en place des moyens de secours. Il organise l'activité de l'ensemble des centres de sapeurs-pompiers du département. Son centre opérationnel (CODIS) veille 24h/24 et coordonne les différentes interventions.

SIG : Système d'Information Géographique

C'est un système d'information conçu pour recueillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter tous les types de données spatiales et géographiques.

STEP : Station d'Épuration des Eaux Usées

C'est un centre de traitement de l'eau. Il recycle les eaux usées en éliminant les polluants avant leur rejet dans la nature. Puis il rend les eaux naturelles propres et sans danger pour la consommation humaine.

Substrat

En chimie, celui des deux partenaires d'une réaction chimique dont on examine les changements structuraux.

Télérelève

Ensemble de dispositions techniques permettant le relevage de compteur à distance grâce à un dispositif de communication, permettant d'effectuer un télérelevé.

Turbidité

Teneur en matériaux légers (troubles, boues, etc.) en suspension d'un cours d'eau.

**Prolongez votre lecture et retrouvez l'ensemble
des annexes au rapport d'activité 2022
sur notre site internet
eaudazur.com**

Remerciements à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs d'Eau d'Azur
ayant contribué à la rédaction, la relecture et aux photos de ce rapport d'activité.

Rédaction Sandrine TRESSEL
Conception et Photographies Mélanie COURTOIS
Relecture Pascale SICARD
Impression Perfectmix Photoffset

Parution Novembre 2023

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Pour plus d'informations : www.eaudazur.com